

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaïa-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : sciences du langage

Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française
Cas du Soir d'Algérie

Présenté par :

Mme BEHLOUL Safia

Le jury :

M. BENNACER Mahmoud	Président
M. SERIDJ Fouad	Directeur
M. CHERIFI Hamid,	Examineur

- Année universitaire -
2016/2017

Remerciements

*Je tiens à remercier, mon directeur de recherche,
Mr. Fouad SERIDJ, de m'avoir conseillée et
Orientée durant ces mois de travail. Ses suggestions et ses explications
Mon servi de support fondamental au développement de ce mémoire*

*Je remercie profondément mon marie et ma famille qui, par le biais de
Contributions diverses, mon aidés, encouragés et soutenues.*

Dédicaces

...À mon mari et mes parents auxquels je dois tout.

Sommaire

Introduction générale

Premier chapitre : Cadre conceptuel de l'étude

1. L'Algérie est-elle un pays plurilingue ?	11
2. Définition de l'emprunt linguistique.....	13
3. Typologie de l'emprunt.....	16
4. Autour de la créativité lexicale	19
5. Au tour des medias	22
6. Aperçu sur le quotidien « Le soir d'Algérie »	24

Deuxième chapitre : l'analyse du corpus

1. Présentation du corpus d'analyse	26
2. Présentation des tableaux des emprunts collectés.....	26
3. Analyse du corpus.....	38
4. Synthèse.....	59
Conclusion générale.....	61

Bibliographie

*« L'usager du français à travers le monde n'est pas un simple récipient de
Cette langue, il en est un catalyseur, parce qu'il y exprime une vision du
Monde, une sensibilité et un imaginaire propres à sa culture d'origine et à
sa langue maternelle. Le français appartient aujourd'hui à tous ceux qui
L'adoptent sans contrainte, le fécondent et le renouvellent en y insufflant
Leur identité qui, bien qu'étrangère, est nécessaire à sa vitalité. »*

Zahida Darwiche Jabbour

Introduction

Général

Le temps change, la nouvelle époque exige d'être sans cesse au développement de la société. Pour les uns c'est une partie de leur métier, pour les autres c'est leur curiosité naturelle ainsi la présence de deux ou même de plusieurs langues à l'intérieure d'un même discours est notamment une caractéristique de la presse algérienne francophone, où le contact entre les langues est omniprésent.

D'autre part, Pour exprimer et décrire des réalités nouvelles, les langues sont alors en pleine évolution sur le plan linguistique ainsi les langues vivantes ne sont pas des systèmes figés pour toujours, bien au contraire, elles sont dynamiques et en continuelle évolution, elles ne cessent de se renouveler et de s'enrichir.

Toutefois, la communication tout comme le langage est une pratique incontournable et universelle parce qu'il n'existe pas de communauté humaine qui ne soit douée de langage et qui n'ait connu la communication à un moment ou à un autre. Si on peut dire que le langage est un phénomène universel, il n'est pas moins qu'il se caractérise aussi par la diversité.

D'une manière générale l'Algérie est caractérisée par cette pluralité linguistique et culturelle les algériens possèdent dans les différentes zones ou de différentes régions au moins deux langues servant à établir la communication entre elles : en général, il s'agit de la langue ethnique de l'individu le Chaouia, le kabyle, le targui et le mozabite en plus l'une des langues les plus parlées qui servent de langue véhiculaire à savoir l'arabe dialectal et l'arabe moderne le français, la langue coloniale, devenue la première langue étrangère du pays, n'étant parlé que par une minorité de la population.

Par ailleurs le contact des langues en Algérie favorise l'implantation d'une langue dans une autre qui va au-delà du simple emprunt et qui provoque une dynamique qui particularise le français local par rapport au français de référence, dans la mesure où celui-ci s'enrichit au contact des réalités algériennes et des langues nationales, l'arabe et le berbère auxquelles il emprunte les mots dont il a

besoin , un tel environnement plurilingue entraine l'apparition d'une variété dite franc algérien existant en parallèle avec le français standard .

Problématique

Le fleurissement des emprunts dans les écrits des journalistes francophones algériens nous a amenées à nous poser les questions suivantes :

- Quels sont les procédés de formation lexicologique utilisés par les journalistes dans le quotidien francophone algérien *le soir d'Algérie*.
- Comment sont-ils formés ?
- Pourquoi les journalistes recourent-ils à la création lexicale ?
- Quelle est la fréquence des procédés de formation lexicale dans le discours journalistique algérien et plus particulièrement dans notre corpus d'étude ?

Hypothèses

A partir de ces questions nous avons pu formuler les hypothèses suivantes :

- Les créations lexicales dans la presse francophone sont le résultat de la composition de la langue française et de l'une des autres langues pratiquées par les journalistes.
- L'émergence des emprunts dans le discours journalistique n'est pas aléatoire, il doit y avoir des raisons qui justifient l'emploi de ces nouvelles unités linguistiques.
- Chaque emprunt remplit une fonction qu'il est possible de déterminer.

Présentation du corpus

Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué de l'ensemble des emprunts relevés dans un journal francophone algérien : LE SOIR D'ALGERIE .

L'analyse consistera à déterminer les raisons de l'existence de ces nouvelles unités linguistique, en prenant en considération les contextes dans lesquels ils étaient

produits, cette étape est extrêmement importante pour pouvoir définir leurs significations. Ensuite, nous déterminerons dans notre recherche les fonctions de ces unités lexiques dans le discours, c'est-à-dire le rôle qu'elles remplissent dans une chronique.

Méthodologie du travail

Dans le cadre de notre travail de recherche, l'étude s'effectue à partir d'analyse d'un corpus composé des emprunts qui sont relevés d'un journal francophone, notre mémoire se compose en deux parties :

-D'abord par une partie théorique consacrée à la définition des théories et concepts sur lesquels nous allons nous appuyer dans notre analyse qui se compose des différentes définitions de l'emprunt par des différents linguistes, suivi par l'explication du rôle et de l'usage de l'emprunt. Ensuite nous terminerons notre Partie théorique par l'innovation lexicale qui est composée par l'emprunt lexical, les procédés de dérivation et les types de dérivation.

-Suivie d'une partie pratique qui est basée sur l'analyse de notre corpus. Pour notre étude nous avons commencé la partie pratique par le classement des emprunts selon leur langues d'origines, leur catégorie grammaticale et enfin leur domaine d'utilisations.

- Suivie d'une analyse qui sera présentée sous forme de tableau qui contient des résultats présentés de chiffres avec leur présentation graphique qui est un histogramme. Enfin on conclut notre travail par une conclusion qui englobe tous les parcours de ce travail.

Premier chapitre
Cadre conceptuel de
l'étude

INTRODUCTION

L'algérien est à l'image de l'Algérie, une langue au carrefour des cultures, le fruit amer de l'apport et du rejet des différents colonisateurs, l'acceptation consciente ou inconsciente du métissage. Mais l'identité complexe de cette langue ne facilite pas sa dénomination. Certains parlent d'« arabe algérien » tandis que d'autres préfèrent « algériens » tous courts. Selon le linguiste Frouk Bouhadia « *c'est un fort dosage d'arabe et des emprunts au français, au berbère, et à l'espagnol, car c'est une langue receveuse qui n'est pas fermée sur elle-même* ».

Le champ linguistique algérien est constitué d'un bouquet de langues et variétés de langues. Il existe une configuration linguistique complexe, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité de la langue amazigh, connue sous l'appellation de langues berbères qui se compose elle-même d'une constellation de parlers et de langues locales ou régionales, tout en entretenant des rapports constants avec les langues dominantes l'arabe et le français en l'occurrence.

1. L'Algérie est-elle un pays plurilingue ?

Le plurilinguisme en Algérie s'organise autour de quatre langues : l'arabe dialectal, l'arabe classique, le français et le berbère.

1.1 L'arabe dialectal

L'arabe dialectal constitue la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée, par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.

1.2 L'arabe classique

Il s'avère nécessaire de dire que cet arabe officiel n'est pas utilisé par les locuteurs algériens. Il n'est plus le vecteur des rapports interpersonnels et sociaux, l'arabe classique ne représente jamais le peuple algérien, il est écrit, et n'existe que dans le discours officiel. Son usage est exclusif aux écoles coraniques, à la mosquée il est réservé au secteur de la religion.

Bien qu'en 1962 peu d'Algériens sachant manier l'arabe classique, ce dernier s'est proclamé langue officielle. En effet, cette politique d'arabisation, qui se prétend égalitaire, a exclu l'existence d'idiomes populaires qui occupent encore une place privilégiée dans la vie quotidienne, en les considérant comme des registres incorrects et de mauvaise qualité.

1.3 Le Berbère

Elle est constituée par les dialectes berbères actuels, prolongement des plus anciennes variétés connues dans le Maghreb, ou plutôt dans l'aire berbérophone qui s'étend en Afrique de l'Égypte au Maroc et l'Algérie au Niger. Ces parlers amazighs, comme on les dénomme, constituent le plus vieux substrat linguistique de cette région et sont, de ce fait, la langue maternelle d'une partie de la population. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'avancer des chiffres précis sur le nombre de locuteurs berbérophones, tant ceux déjà publiés ont été contestés et surtout en raison de l'absence de statistiques fiables. Au-delà des chiffres, le plus important à nos yeux est d'intégrer ces parlers arabes auxquels ils sont apparentés puisqu'ils appartiennent à la même famille chamito-sémitique.

1.4 La langue française

L'Algérie est un grand pays francophone et pourtant elle ne fait pas partie de la francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il faut réaliser que la langue française en Algérie est l'objet qui présente des aspects sociaux, culturels, politiques, et identitaires. L'Algérie a été constituée par la France qui lui a en même temps nié toute identité propre : « l'Algérie c'est la France » a-t-on longtemps répété. Ainsi le français est

parler avec plus au moins de maîtrise par la majorité d'Algériens .son terrain d'usage s'élargit ces dernières années avec l'ouverture des écoles privées. Ces dernières font de cette langue une langue d'enseignement contrairement aux écoles publiques où elle est réduite simplement à une langue enseignée avec un volume horaire réduit .néanmoins, le français demeure la langue d'élites ,il concurrence l'arabe classique dans de nombreux domaines, notamment celui de l'économie.

2. Définition de l'emprunt linguistique

2.1 Il existe plusieurs définitions de l'emprunt

Selon Deroy l'emprunt ne concerne pas forcément que les mots. Une langue peut emprunter des traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou encore sémantiques d'une autre langue : On entend souvent par « emprunt » le seul emprunt de mot ou emprunt lexical. Il est, en effet, le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu. On ne doit cependant pas oublier que les langues s'approprient aussi des sons, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques. Mais c'est de l'emprunt de mot que procèdent, en réalité, tous les autres, sauf peut-être certaines influences syntaxiques. (Deroy, 1956, :. 20) d'une manière générale l'unité empruntée peut être un phonème ou un trait phonologique, un syntagme, un morphème ou encore un lexème.

Deroy explique aussi que : « *L'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie, c'est à dire, rappelons-le, à un système de signes linguistiques arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée. Il est un élément étranger introduit dans ce système et défini par opposition à l'ensemble des éléments antérieurs* ». (Deroy, 1956 : 9)

D'autre part selon Deroy on retrouve toujours L'emprunt en rapport avec une langue donnée à un moment donné. La conception et la représentation de l'emprunt diffèrent donc d'une langue à une autre, d'un système à un autre et d'une culture à d'une langue à une autre, d'un système à un autre et d'une culture à une autre.

Par ailleurs L'emprunt est un intrus cela veut dire selon Deroy qu'il n'est pas reçu dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Sa pénétration est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre, selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe.

Aussi faut-il distinguer, sous l'unique étiquette conventionnelle d'emprunt, des catégories très diverses, depuis la citation étrangère jusqu'à l'emprunt insoupçonné. Vice ou vertu du langage, l'emprunt a naturellement ses degrés. (Deroy, 1956 : 153)

On ne peut pas parler d'emprunt sans parler du xénisme. Selon Dubois le xénisme est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. Le xénisme est le premier stade de l'emprunt. (Dubois, 1973/2001 : 512)

Il existe une autre définition de l'emprunt selon Christiane Loubier :

« Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue. Unité ou trait linguistique d'une langue qui est empruntée intégralement ou partiellement à une autre langue ». (Loubier, 2011 : 10).

L'emprunt est donc selon Deroy une trace laissée dans la langue témoignant des relations entre peuples différents :

« Quand un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relation avec un autre groupe utilisant une langue distincte, il arrive presque toujours que des mots, des éléments Grammaticaux, des significations s'introduisent d'un parler dans l'autre. Cette diversité des formes de l'emprunt justifie la définition suivante que je reprends, en la traduisant, à Victor Pisani : l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté ». (Deroy, 1956, : 18)

Définition de l'emprunt selon Hamers et blanc

« l'emprunt est un élément d'une langue intégré au system linguistique d'une autre langue »

-définition selon Josette – Rey Debov : *« l'emprunt lexical au sens stricte du terme est le processus par lequel une langue (1) dans le lexie fini et détermine dans l'instant (t) acquis un mot (m2) qu'elle n'avait pas et qui appartient alexie d'une langue (2) également fini et déterminé dans l'instant (t) »*

- Définition selon le dictionnaire linguistique et des sciences du langage :

« il Ya emprunt linguistique quand un parler (A) utilise et fini par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler (B) (dit langue source) ,et que (A) ne possédait pas l'unité ou le trait emprunte sont eux même qualifié l'emprunt. L'emprunt est le phonème sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de

langues , c'est-à- dire d'une manière générale toute les fois qu'il existe un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parler différents »

2.2 Parcours de l'emprunt

Les emprunts existent depuis qu'existent des langues et que les humains communiquent entre eux. Le latin empruntait au ligure, au gaulois (langue celte) ; puis le gallo-roman au francique, à l'alémanique enfin, le français, issu de cet héritage, a emprunté dès ses débuts aux langues régionales (occitan, picard, etc.), à l'arabe, au latin et au grec, puis à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais ; aujourd'hui, l'immigration de populations importantes provenant de pays plus éloignés s'accompagne souvent de l'importation de produits nouveaux, de coutumes nouvelles, diversifiant encore la palette des langues sources.

2.3 Nécessité à emprunter un mot

La nécessité d'emprunter provient souvent de la supériorité technique de la civilisation à laquelle on emprunte. C'est ce qui se passe avec les très nombreux emprunts que le monde occidental fait à l'arabe au Moyen Age. Les Arabes, héritiers entre autres de la culture grecque, ont en effet été très en avance sur leur temps dans les domaines de la médecine, de l'alchimie, des mathématiques et de l'astronomie. Certains des termes qui sont passés en français à partir du latin scientifique médiéval avaient d'ailleurs d'abord été empruntés par l'arabe au grec : *alchimie*, arabe *al kimiya*, provenant du grec *khêmia* ; *alambic*, arabe , du grec , par exemple. Les emprunts à l'arabe au Moyen Age n'ont pas été le fait du seul français : ils sont le plus souvent passés par l'Espagne ou l'Italie. Ce sont surtout des emprunts de type technique : *algèbre*, *chiffre* et *zéro* (même origine, l'arabe *sifr* : 'zéro'), *alambic*, *alchimie* (puis *chimie* par suppression de l'article *al*), *sirop*, *zénith*, *camphre*, *alcool* et si des noms de plantes comme *épinard*, *estragon*, *safran*, ont aussi été empruntés c'est que ces plantes s'utilisaient en médecine.

2.4 Rôle de l'emprunt

Le rôle de l'emprunt est de désigner un référent nouveau, provenant d'une autre culture et qui n'a pas encore de dénomination : l'élément lexical est alors introduit avec la chose qu'il désigne. « Suivre la voie de l'emprunt revient du même coup à reconstruire un mouvement commercial (cf. *sucré*) ou à évoquer un point de civilisation (cf. *gothique*, *sarbacane*). » (*Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, A Rey (Ed) : 685)

.Contrairement à ce que pensent certains esprits chagrins, l'emprunt n'est pas une « pollution ».

L'emprunt provient souvent de la nécessité de trouver un mot pour désigner un objet ou un concept nouveau. Parfois aussi, l'emprunt n'est que le simple effet du contact de deux langues sur le même territoire. Enfin, il correspond parfois aussi à un besoin d'expressivité : dire les choses de façons plus originales, plus frappantes, en utilisant les termes d'une autre langue.

2.5 L'usage de l'emprunt

L'usage de l'emprunt est défini comme un ensemble des pratiques langagières, orales et écrites, établies par la coutume et adoptées, le plus fréquemment, par le plus grand nombre de locuteurs d'une langue à l'intérieur d'une collectivité et d'un espace de temps donné.

Ainsi, l'usage ne fait pas référence à un usage personnel ou singulier. Pourtant, pour évaluer l'acceptabilité des emprunts, un grand nombre de personnes, et souvent de spécialistes (journalistes, correcteurs, enseignants, écrivains), s'appuient spontanément sur ce qu'ils nomment également « l'usage ». Mais de quel usage s'agit-il? Souvent, ils font référence à un usage bien précis qui n'est pas représentatif de l'ensemble des pratiques langagières d'une collectivité : leur usage personnel de la langue, l'usage européen, l'usage québécois, l'usage consigné dans les dictionnaires français, l'usage attesté dans Internet, l'usage des spécialistes d'un domaine, etc. Même l'usage du plus grand nombre ne peut être considéré comme l'unique critère d'acceptabilité des emprunts, particulièrement des emprunts à l'anglais qui sont mal adaptés au système du français.

3 .Typologie de l'emprunt

D'une manière général les linguistes ont distingués plusieurs terminologies de types d'emprunt certaines appellations et notion apparaissent de façon fréquente dans les différentes typologies. Par ailleurs les linguistes francophones se fondent largement sur la composition de la langue qui sont concerné par le processus d'emprunt

3.1 L'emprunt de type intégral

Selon différentes définitions on remarque que l'emprunt est intégral lorsqu'il est le résultat de l'importation d'un signifiant et de Son signifié, autrement dit d'une forme et de son

contenu sémantique. Lors de son importation Dans la langue d'accueil, la lexie n'a pas subi de modification par rapport à son modèle en Langue d'origine. C'est sur ce point que nous distinguons les emprunts intégraux des emprunts Intégraux adaptés.

Selon les différents linguistes la langue française peut servir de base à l'attribution du genre des mots étrangers importés. Premièrement le linguiste (Tucker et. Al. 1977, Surridge, 1984) il remarque que la plupart des emprunts que le français a fait aux langues vivantes ont pris le genre masculin. De même pour Humbley écrit que les substantifs empruntés qui réfèrent à des inanimés sont « normalement absorbés par la catégorie non marquée, à savoir, par les masculins » (1974 : 67). Ainsi, lors du transfert vers le français, l'emprunt prend le genre masculin, si rien n'indique qu'il doit faire partie des noms féminins.

D'autre part on pourra dire que l'emprunt peut se faire en fonction de son para-synonyme, mot préexistant dans la langue d'accueil de l'emprunt. D'apprêt les linguistes il Ya l'analogie sémantique entre l'emprunt lexical et le mot qui peut faire office d'équivalent dans la langue réceptrice de cet emprunt.

Par ailleurs, l'attribution du genre grammaticale peut être conséquente à une « attraction Homonymique » (Humbley, 1974 : 67). Un emprunt qui présente une morphologie et/ou une Phonologie proche d'un mot français peut prendre le même genre que ce mot. A cet égard, Humbley cite le mot anglais *money* qui peut être assimilé au français *monnaie*.

Selon les chercheurs l'accord des emprunts en nombre suivant les règles grammaticales du français est également une forme d'intégration morphosyntaxique.

D'après les deux chercheurs Grevisse et Gosse Le pluriel des noms composés suit lui aussi différentes règles grammaticales, en fonction de l'emprunt concerné. Il est courant que les noms Composés étrangers s'accordent en nombre d'après les règles du français, autrement dit en Fonction de la nature des unités qui constitue le nom composé (idem : Grevisse et Goosse 154-155).

Selon Petiot et Reboul –Touré Une catégorie particulière d'emprunt intégral est celle des xénismes tient au fait que les locuteurs de la langue emprunteuse ont conscience que l'emprunt désigne une réalité allogène. D'après Petiot et Reboul-Touré, le xénisme.

« Décrit une réalité spécifique inexistante dans la langue d'accueil. » (2006 : 57).

3.2 L'emprunt intégral adapté

L'emprunt intégral adapté est un mot issu de l'importation d'une forme étrangère s'accompagnant d'une modification. Celle-ci correspond à une intégration morphologique à la langue emprunteuse. Afin de mieux comprendre la modification que subie l'emprunt lors de sa réception dans le système de la langue d'accueil, l'adaptation est opérée sur les composants de la langue suivants :

3.2.1 Adaptation graphique

Selon Humbey et Biderman Le mot importé subit une modification portant sur un ou plusieurs graphème(s) qui le compose(nt). La francisation est une tendance qui est attestée (Humbley et Bidermann- Pasques, 1995). Et selon Loubier Elle peut consister en un ajout ou suppression de signes diacritiques. Par exemple, l'anglais ne met en jeu aucun signe diacritique; les anglicismes dans la langue française se trouvent souvent être accentués (Loubier, 2011 : 53).

Le choix d'une graphie unique fait partie de l'aménagement des emprunts comme l'explique Loubier, :

« *L'adaptation des emprunts vise le maintien de la cohérence du système du français, mais également (tout comme les rectifications de l'orthographe) l'harmonisation des variantes graphiques [...] »* (Loubier 2011 : 52).

3.2.2 Adaptation morphologie

Loubier définit l'adaptation morphologique « *comme La proximité phonique des suffixes Qui peut conduire à un aménagement de la morphologie suffixale : l'élément –ing se trouve être substitué par des éléments« équivalents » français tel que –age »*. Ainsi que « *La féminisation des emprunts nominaux masculins est aussi une forme d'adaptation morphologique à la langue d'accueil étant donné qu'elle passe principalement par l'ajout de morphèmes finaux français.* » Loubier (2011 : 53).

3.2.3 Adaptation phonétique

Loubier considère que l'adaptation phonétique est opérée de la façon suivante :

« [...] *par la suppression des phonèmes inexistants en français ou par le remplacement de ces*

phonèmes étrangers par des phonèmes français qui s'en rapprochent le plus. » (Loubier, 2011 : 49-50).

Cette étape d'après Humbley et Bidermann-Pasques permet d'harmoniser la graphie et la prononciation des emprunts, autrement dit l'adaptation des emprunts correspond à leur francisation lors de leur réception dans le système linguistique français (Humbley et Bidermann-Pasques, 1995).

4 .Autour de la créativité lexicale

4.1 L'emprunt lexical

« L'emprunt lexical » est décrit par Mounin « comme le processus consistant à introduire dans le lexique d'une langue donnée un terme venu d'une autre langue. Obéissant à des lois d'introduction directe ou indirecte, l'emprunt compte parmi les moyens linguistiques dévolus aux locuteurs pour augmenter leur répertoire lexical, de la même manière que le leur permet l'usage grammatical de la dérivation, mais aussi du néologisme et de la catachrèse. »

C'est le sens de la réflexion initiée par G. Mounin à propos de « l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère (par) opposition au calque, à l'emprunt à la langue étrangère d'une unité lexicale sous sa forme étrangère : *« Les problèmes posés par l'emprunt sont surtout l'intégration au système phonologique de la langue emprunteuse, les modifications de sens, et le réajustement des paradigmes lexicaux troublés par le mot nouveau. Des emprunts massifs peuvent modifier la physionomie du lexique d'une langue, comme le fut le cas pour les emprunts de l'anglais au français entre le XII^e et XV^e siècle »* (Mounin 1974 :124).

4.2 A propos de la morphologie lexicale

Selon le dictionnaire historique de la langue française *« la morphologie lexical s'intéresse à l'organisation formelle du lexique, la forme des diverses unités lexicales ainsi que les procédés de formation utilisés pour produire ces unités. La morphologie analyse donc la structure interne des unités, leur construction, c'est-à-dire ses constituants. Ces derniers sont appelés morphèmes. Un morphème est une unité formelle minimale, indécomposable et porteuse de sens, obtenue par segmentation des énoncés. Donc l'unité de l'analyse morphologique ne sera pas le mot (sauf lorsqu'il est simple, c'est-à-dire indécomposable). La*

morphologie lexicale prend pour unité le morphème lexical dit aussi lexème et n'étudie que les mots construits ou complexes en mettant en évidence les relations de forme et de sens qui unissent les unités lexicales ».

4.3 Le procédé de la dérivation

La dérivation est définie par MORTUREUX. comme le "*procédé de formation de mots construits par affixation ou composition*" (MORTUREUX. M ,F :188)

Dite aussi néologie morphématique ou encore néologie par dérivation. Ce mode de formation de nouvelles lexies consiste tout simplement à créer des nouvelles unités lexicales par l'adjonction d'affixes à une base issue de la langue cible ou encore d'une base empruntée. L'affixe peut être "préfixe, suffixes" est considéré comme une utilisation incorrecte dans le français standard tel que le souligne GARDES TAMINE dans une définition de la morphologie dérivationnelle notant qu' :

"Elle concerne la formation des mots et consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe [...]. Rappelons qu'en français il n'existe pas d'affixe insérer dans la base et que les affixes la précèdent ou la suivent ". (GARDES-TAMINE. Paris, 2002. : 73).

4.4 Les types de la dérivation

La plus simple définition de la dérivation selon Gardes-tamine « *consiste qu'elle est le mode de formation de mots à partir d'autres en ajoutant éventuellement un ou plusieurs affixes.*

Cela veut dire qu'elle concerne la formation des mots et consiste dans la création de nouvelles unités lexicales par l'adjonction à une base d'un affixe

4.4.1. La dérivation affixale

Selon Salah –eddine Redouane La dérivation affixale « *engendre trois sous catégories distinguées selon la place de l'affixe dérivationnelle. Ce dernier est dit préfix s'il se situe du côté gauche de la base, or s'il se situe du côté droit il est appelé suffixe. Ceci dit la base peut être cernée entre deux affixes -préfix et suffixe- à la fois. » (SALAH-EDDINE. Redouane, :220.)*

4.4.1.1 La préfixation

Selon GARDES-TAMINE. « *C'est une opération qui s'applique sur une base, pour construire un nouveau mot donc un nouveau sens. Puisque le préfix est porteur de sens (contraire, répétition,...) mais il n'a aucune fonction grammaticale. Donc une base soudée à un préfix fait partie généralement de la même classe à quel fait partie la base dans son état libre. D'un autre côté le préfixe qui s'adapte aux multiples classes de mot ne touche jamais à la base ni par transgression ni par changement de ses premiers graphèmes* ». (GARDES-TAMINE. :75)

4.4.1.2 La suffixation

De plus à la création d'un nouveau mot. Le suffixe joue le rôle d'un indicateur de classe grammaticale avec un léger changement sémantique. Différemment au préfix qui se soude aux multiples classes grammaticales de mots. Le suffixe a tendance de se relier à une classe précise qu'il indique.

4.5 Définition de la composition

D'une manière général La composition est la simple opération de construction des mots. Traditionnellement elle consiste par l'adjonction de deux Notions à la formation d'une unité lexicale soit par l'association de deux lexèmes, soit Par l'adjonction d'un préfixe à une base lexicale. Ceci dit, la tendance actuelle exclut Les formes (préfixe + base), en exigeant que les composants doivent pouvoir se manifester dans un énoncé à l'état libre. L'exclusion de la forme affixale à donner une nouvelle définition à la composition celle de La juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés.

D'autre part E.BENVENISTE affirme qu'il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifier unique et constant

Partageant le même point de vue. M.GREVISSE explique qu' :
"Un mot, quoique formé d'éléments graphiques indépendants, est composé dès le Moment où il évoque dans l'esprit, non les images distinctes rependant à chacun des mots composants, mais

une image unique" introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie, édition NATHAN, 2002. : 180)

5. Autour des medias

Les médias ont pour but de communiquer des informations que nous ne possédons pas et qui concernent un collectif plus large que notre réseau de connaissances directes. Ils sélectionnent ce qui est important dans l'immensité des événements qui ont lieu quotidiennement pour donner à voir ce qu'il faut savoir. Les journalistes ont un rôle de porte-parole pour la population. Ils véhiculent ce que le peuple est supposé vouloir savoir et vouloir dire. En rendant commun un ensemble d'informations, les médias créent du « collectif ». En plus d'être une médiation entre l'événement et le public, le traitement de l'information par les médias est aussi une médiation entre le spectateur individuel et le collectif. De cette manière, il s'agit aussi d'une expérience politique.

5.1 A propos du journalisme

«*Le journalisme*» est comme une action de collecter, traiter et interpréter des faits à travers les médias en les mettant à la portée du public désirant à apprendre. NOYER Jacques écrit: «*Le journalisme est l'activité qui consiste à collecter, rassembler, vérifier et commenter des faits pour les porter à l'intention du public à travers les média*».

D'autre part Le discours journalistique est un discours qui se caractérise par des normes et des règles dans le but de transmettre un message

Par ailleurs la propriété de la presse écrite est faite par le journaliste qui cherche à écrire un texte compréhensible permettant d'informer les lecteurs.

5.2 Le style journalistique

Le journaliste doit dégager le message essentiel de toute l'information comme un rôle principal. PELISSIER suppose: *«Le rôle du journaliste, c'est- à-dire du choix des informations, de la hiérarchisation, du filtrage, est d'autant: plus important [...]Le public a toujours besoin que les journalistes choisissent les informations qui sont considérées plus importantes»*

5.3 Les outils de l'écriture journalistique

Définition des concepts journalistiques :

- *Les anecdotes significatives* : le journaliste fait référence aux anecdotes comme un témoignage, pour raconter une très courte histoire rendant la lecture des concepts satisfaisante et compréhensible.

- *Les images et les exemples* : quelque fois le journaliste exploite les photos, les dessins à l'intérieur des articles permettant aux lecteurs de comprendre les concepts et les informations condensées comme un premier rôle. Et l'espace visuel joue un rôle attractif qui impressionne son récepteur.

Les chiffres et les sigles révèlent à leur tour le souci du rédacteur de montrer que tel concept est applicable dans la vie *« et qui témoignent que le journaliste est bien allé sur le terrain »*

- *Les citations* : le journaliste fait témoigner par la citation pour renforcer son opinion de jugement attribuant à un acteur compétent. Car il peut s'exprimer en deux types le bon mot drôle, imagée, elle résume bien mieux que ne l'aurait fait le journaliste un problème ou une situation

- *Les formules* : l'auteur peut avoir recours aux proverbes et à des formules populaires pour faciliter la compréhension dans certains passages difficiles.

6. Aperçu sur le quotidien « Le soir d'Algérie »

Fondé le 3 septembre 1990, *Le Soir d'Algérie* fut l'un des tout premiers quotidiens de la presse privée algérienne. Le quotidien finira par s'aligner sur ses concurrents en paraissant le matin à compter 6 octobre 2001.

Le Soir d'Algérie est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique que de loisirs, de sport, d'économie ou d'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal, citons:

- *Périscopes*, page quotidienne consacrée aux bruits de couloir, indiscretions et informations brèves.
- *Le Soir Numérique*, page consacrée à l'informatique et aux nouvelles technologies.
- *Le Coup de Bill 'art du Soir*, chronique culturelle de Kader Bakou.
- *Le Magazine de la femme*", page animée par Haye Ben consacrée à la cuisine, conseils beauté,...

Dans cette étape de travail qui est premier chapitre intitulé cadre conceptuel, nous nous sommes mis à définir les différents concepts en relation avec l'emprunt linguistique.

Premièrement on a commencé par une petite introduction sur le plurilingue de la société algérienne, suivie de plusieurs définitions de l'emprunt linguistique dont on a parlé de parcours de l'emprunt, la nécessité à emprunter un mot, et l'usage et le rôle de l'emprunt, et un troisième titre qui est sur la typologie de l'emprunt qui parle sur les types de l'emprunt intégral et intégral adapté. Enfin les deux derniers titres, le premier au tour de la créativité l'lexical qui évoque l'emprunt lexical, la morphologie lexical.....etc., et le second titre qui tourne autour des médias qui définit la presse écrite, le style journalistique et enfin un petit aperçu sur le quotidien « le soir d'Algérie ».

Deuxième chapitre
l'analyse du corpus

1. Présentation du corpus d'analyse

L'analyse de notre corpus consistera à déterminer les raisons de l'existence de ces nouvelles unités linguistique, en prenant en considération les contextes dans lesquels ils étaient produits

Notre méthodologie est centrée sur la collecte des emprunts apparus dans le journal «Le soir d'Algérie " Durant cette recherche nous avons suivis les étapes suivantes:

-Le téléchargement de la version numérique du journal "Le soir d'Algérie" sur son site officiel: [www.le d'Algérie .com.](http://www.le-d-algerie.com) , pendant une période de 2mois réservée de 01 janvier2016 jusqu'à29 février 2016.

-La lecture et la relecture tout au long de la période

-Le repérage des mots envisagés comme emprunts avec le sentiment de nouveauté.

-Le dressage et la classification des mots relevés dans un tableau qui est composer la langue de vulgarisation, la catégorie grammatical, le domaine d'utilisation afin faciliter le travail.

-L'engagement à l'étude et à l'analyse des emprunts en se basant sur la partie théorique qui est constitué ou différentes définitions et conseptes de l'emprunt linguistique

2. Présentation des tableaux des emprunts collectés

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-fi frança	-NF	Français	-en France	-social
-djoumoua	-NF	-Arabe classique	-vendredi c'est le jour de la prière pour les musulmans	-religieux
-les Harraga	-NMP	-Arabe classique	-Quitter illégalement le payer	-politique
-Cheh	-NM	-Arabe dialectal	-bien fait pour toi	-social
-Bled	-NM	-arabe classique	-paye	-social
-Zaouali	-NM	- Arabe dialecte	- une personne pauvre	-social
-Ramadhan	-NM	-Arabe classique	-un mois religieux spécial musulman	-culturel
-Martyre	-NM	-Français	-une personne morte pendant la guerre	-politique
-Souk	-NM	-Arabe classique	-le marcher	-social
-Les bedouis	-NMP	-Arabe classique	-les gens de la compagne	-social
- le séme	-NM	-Arabe classique	-façon de dire être jaloux	-social
-Les roumis	-NMP	- Arabe dialecte	-les français	-social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-Kif Kif	-NF	-- Arabe dialecte	-la même chose	-social
-Fitards	-NMP	-Français	-une personne qui aime faire la fête	-social
-Police stambouliote	-NM	-Français	-la police de la capital turky	-économique
-Al jazairia	-NF	-Arabe classique	-spécial à l'Algérie	-social
-Daeche	-NMP	-Arabe classique	-Terrorisme	-politique
-Hezbollah	-NM	-Arabe classique	-un groupe de gens islamiste	-politique
-hidjab	-NM	-Arabe classique	-mettre le foulard	-religieux
-èlpisra	-NM	-Français	_vendeur d'épice	-social
-el chomir	-NM	-Français	-pas de travail	_social
-L'aubene	-NM	-Arabe classique	-vendeur de produit laitier	-social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-Khafni	-NM	-Arabe classique	-il à peur de moi	-social
-Rani	-NM	- Arabe dialecte	-je suis	-sociale
-La chébania	-NF	-Arabe classique	-une manière d'appeler la maman	-social
-Mousselsel	-NM	-Arabe classique	-une Seri télévisé	-social
-Ya khi mdina	-NF	_Arabe classique	-une manière d'être déçu d'une ville	-social
-Dalma fi dalma	-NF	-Arabe classique	-tout est noir	-social
_Djbel	-NM	-Arabe classique	-montagne	-social
-birou	-NM	-français	- un bureau	-social
-Tijara	-NF	-Arabe classique	-le commerce	-économique
_Tricité	-NF	-Français	-l'électricité	-social
- wache ?	-NM	- Arabe dialecte	-qu'est ce qu'il ya ?	social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblé	Domaine d'utilisation
_Bànsoigh	-NF	-Français	-bonsoir	-social
-Dalma	-NF	-Arabe classique	-le noir	-social
-Ouella	-NF	- Arabe dialecte	-ou bien	-social
-Jaghi	-NM	-Arabe classique	-mon voisin	-social
- ouahdi	-NM	-Arabe classique	-je suis toute seule	-social
-Békri	-NM	- Arabe dialecte	-à l'époque	-sociale
-El youm	-NM	-Arabe classique	-aujourd'hui	-social
-Nakhradj	-NM	-Arabe classique	-sortir	-social
-Barrani	-NM	- Arabe dialecte	-étranger	-social
-Karkabout	-NM	-Arabe classique	-instrument de musique	-musique

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblé	Domaine d'utilisation
-Speaker	-NF	-Anglais	-	-social
-Pressing	-NM	-Anglais	-ou on lave le linge	-social
-Trabindiste	-NM	-Anglais	-un type de commerce	-social
-Soft-smart	-NM	-Anglais	-l'intelligence légère	-social
-Power	-NM	-Anglais	-le pouvoir	-social
-Show-biz	-NM	-Anglais	-la célébrité	-social
-Chadi	-NM	- Arabe dialecte	-singé	-animaux
-Shab el baroud	-NMP	-Arabe classique	-les gens qui possèdent une arme	-social
-Belbala	-NF	-Arabe classique	-parler pour ne rien dire	-social
-Wache bique	-NM	- Arabe dialecte	-Quesque tu as ?	-social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
_Doula	-NF	-Arabe classique	-insecte	-animal
-pad chance	-NF	-Français	-ne pas avoir de la chance	-social
-Igoulou	-NMP	-Arabe classique	-ils disent	-social
-Ghalta	-NF	-Arabe classique	-erreur	- social
-Les garssouns	-NMP	-Français	-les garçons	-social
-Mazal	-NM	-Arabe classique	-pas encore	- social
-Rajla	-NM	- Arabe Dialecte	-macho	- social
-Tmenchire	-NM	- Arabe dialectal	-parler sur les autres	- social
-T'feraine	-NM	- Arabe dialectale	-se sentir supérieure	- social
-El achoura	-NM	-Arabe classique	-fête religieuse	-religieux
-mascoun	-NM	- Arabe dialecte	-être envahi par le diable	-social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	sens littéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-Fel houma	-NM	- Arabe dialecte	- dans le quartier	- social
-Sied	-NM	-Arabe classique	-un grand monsieur	- social
-Ideber rassou	-NM	- Arabe dialecte	-qu'il se débrouille	- social
-Bonjor jari	-NM	- Arabe dialecte	-bonjour voisin	- social
-Mzia	-NM	- Arabe dialecte	-heureusement	- social
-Ness msegmine	-NFP	- Arabe dialecte	-des gens bien	- social
-Dieu ouassa àala el jare	-NM	-Arabe classique	-la bien vaillance du voisin	- social
-Bnatek	-NFP	-Arabe classique	-tes filles	- social
-El ouerda	-NF	-Arabe classique	-une fleur	- social
-T'fouh	-NM	- Arabe dialecte	-sontire mauvais	-social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-Fauche	-NF	- Français	- ne pas parler avec une personne	- social
-Gnina	-NM	- Arabe dialecte	-un lapin	- animal
-Chedda	-NM	-Arabe classique	-moments dure	- social
-Le bosse	-NM	-Anglais	-le directeur	- social
-Hidjab	-NM	-Arabe classique	-mettre le voile	- social
-Bolot	-NM	-Français	-le travail	- social
-Kirak	-NM	- Arabe dialecte	-comment vas-tu ?	- social
-Machi mouchkil	-NM	- Arabe dialecte	-pas de problème	- social
-Yakhi beggar	-NM	- Arabe dialecte	-fils de la compagne	- social
-Ya k'riha	-NM	- Arabe dialecte	-il l' à loue	- social
-Chambra	-NF	-Français	-une chambre	- social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-Fi el kharej	-NM	- Arabe dialecte	- à l'étranger	- social
-Màaliche	-NM	- Arabe dialecte	-c'est pas grave	- social
-El harb	-NM	-Arabe classique	-la guerre	- politique
-Khalloui	-NM	- Arabe dialecte	-bien être	- social
-El oussra	-NM	-Arabe classique	-la famille	- social
-El marmita	-NF	- Arabe dialecte	-la cocote	- cuisine
-Zoudj	-Nombre	- Arabe dialecte	-deux	- social
-Kebda	-NM	-Arabe classique	-le foi	- social
-Dakhilia	-NF	-Arabe classique	-mange	- social
-arrido	-NM	-Français	-le rideau	-social

Unité lexicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblée	Domaine d'utilisation
-Galbi	-NM	- arabe classique	- mon cœur	- social
-Musée du moudjahed	-NM	-Hybride	-le muse du martyr	- social
-Allah injina	-NM	- Arabe dialecte	-dieu nous éloigne du mal	- social
-Mrahba	-NM	-Arabe classique	-bien venu	- social
-Marchi conclo	-NM	-Français	-marcher conclu	- social
-Siassa	-NF	-Arabe classique	-la politique	- politique
-Aroussa	-NF	-Arabe classique	-la mariée	- social
-Poussini n'poussik	-NM	-Français	-pousse moi je te pousserai	-social
-El hamdou li-allah	-NM	-Arabe classique	-dieu merci	-religieux
-nacoul el khobz	-NM	-Arabe classique	-je mange le pain	-social

Unité exicale	Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation	Sens latéral en langue ciblé	Domaine d'utilisation
- El ma	-NF	- Arabe classique	-de l'eau	- social
-El guirra	-NM	-français	-la guerre	- politique
-Messak	-NF	- Arabe dialecte	-une épingle	- social
-El assatida	-NMP	-Arabe classique	-ensemble de profs	- éducation
-Fremlia	-NF	-Français	-infirmière	- médical
-Tobba	-NMP	-Arabe classique	-groupe de médecin	- médical
-Les françisants	-NMP	-Français	-ceux qui parlent la langue française	- social
-Meskia	-NF	-Traditionnel	-type de bijoux	-Joallerie
-Messiasa	-NF	- Traditionnel	-types de bijoux	-joaillerie
-kholkhel	-NM	- Traditionnel	-type de bijoux	-joaillerie
-flousse	-NMP	-Arabe	-l'argent	-économique

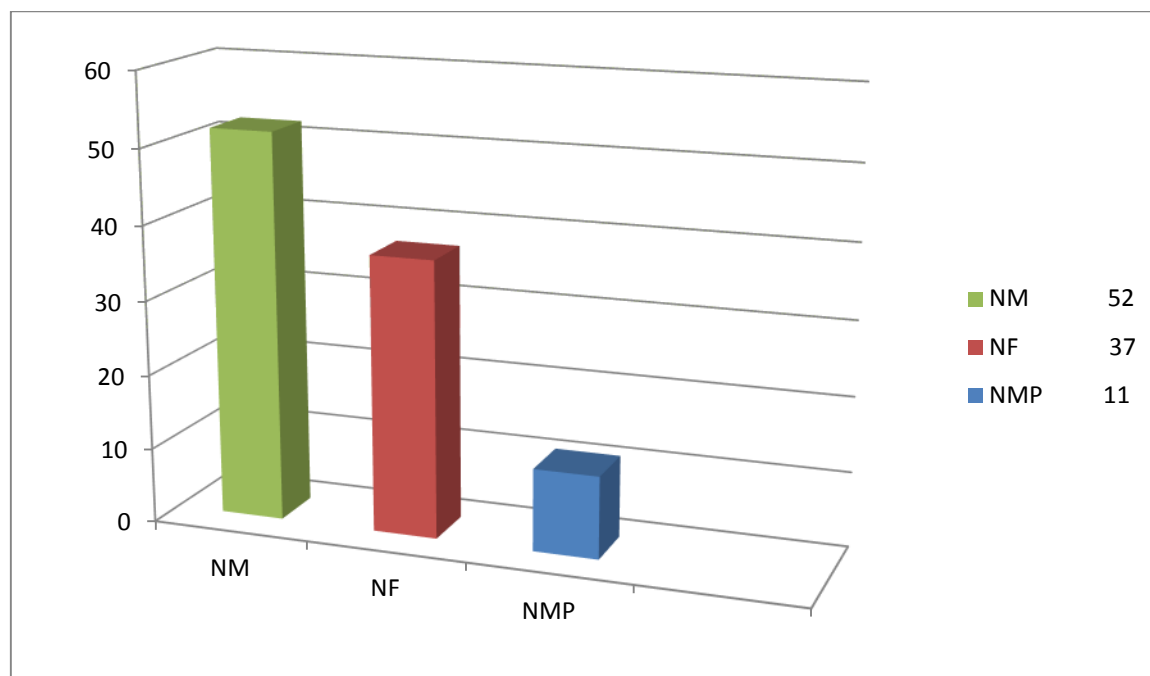
3. Analyse du corpus

3.1 La répartition des emprunts selon la langue de vulgarisation

Nous avons classé les emprunts selon la langue de vulgarisation qui veut dire langue d'origine et voici leur répartition

Langue de vulgarisation	Catégorie grammaticale				Domaine d'utilisation			
	NM	NF	NFP	NMP	social	économique	culturel	politique
Le français : 17mots emprunter à la langue française	09	08	/	02	13	/	/	/

Représentation graphique



Emprunter à la langue française selon Catégorie grammaticale

Commentaire

A partir de l'observation de ces battons nous pouvons voir la primauté des noms masculins de 52% , en suite la catégorie des noms féminins avec 37%, enfin les noms masculins pluriels avec 11% d'une manière générale dans la langue de vulgarisation française en utilise beaucoup plus des noms masculins par apport aux autres catégorie grammaticale .

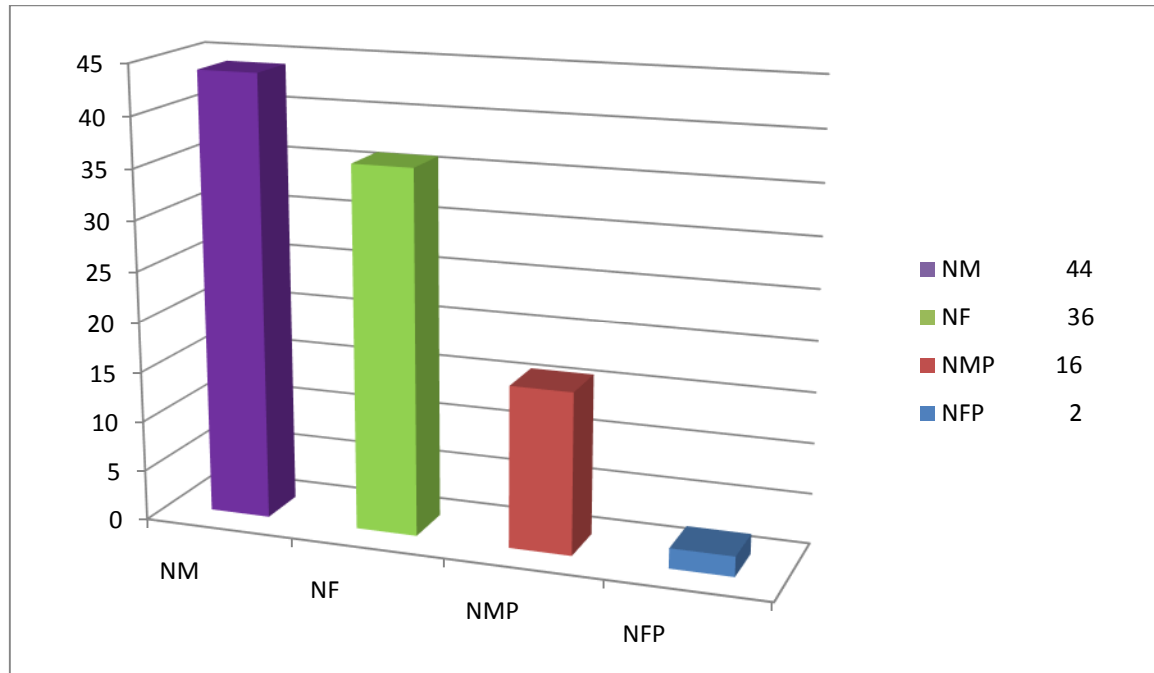
Commentaire

On remarque que la langue de vulgarisation le français est juste utiliser que dans le domaine social Cela veut dire que les algériens utilise rarement la langue française dans leur langage.

Emprunt à l'Arabes classique: 50 emprunts

Langue de vulgarisation	Catégorie grammaticale				Domaine d'utilisation						
	NM	NF	NFP	NMP	social	Econo-mique	medical	Politique	religieux	Educatif	animaux
50 mots emprunter à l'arabe classique	22	18	1	8	30	02	01	04	03	01	02

Représentation graphique

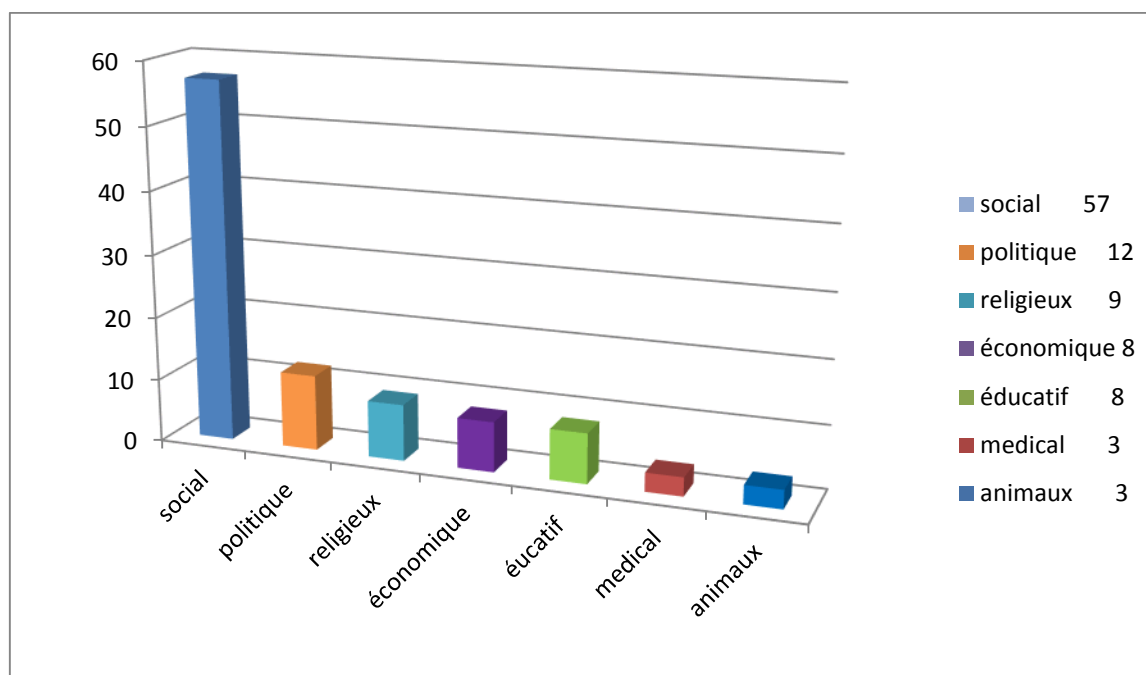


Emprunt à l'Arabes classique selon la Catégorie grammaticale

Commentaire

Dans la langue de vulgarisation qui est l'arabe classique on remarque que la catégorie grammaticale du nom masculin est la plus élevée avec un pourcentage de 44% suivie du nom féminins avec 36% et du nom masculin pluriel avec 16% ,enfin en termine avec le nom féminins pluriel avec un taux de 2%.

Représentation graphique



Emprunt à l'Arabes classique selon domaine d'utilisation.

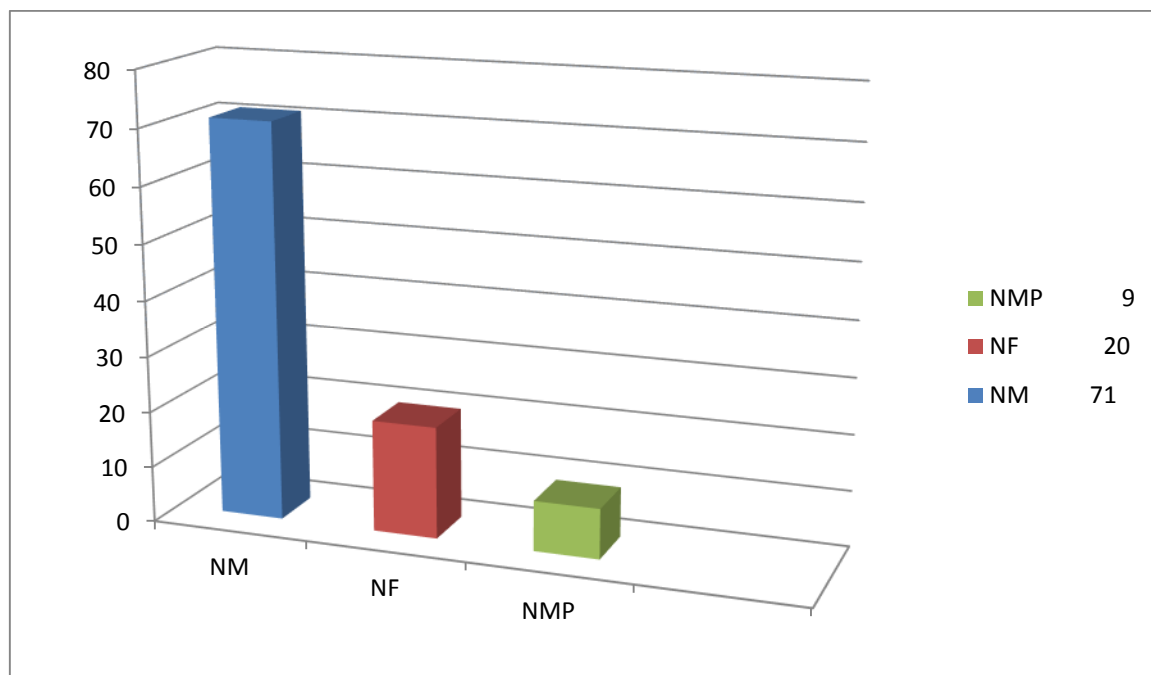
Commentaire

On constate que le domaine social a le plus long pourcentage avec 57% suivie du domaine politique 12 % et du domaine religieux avec 9% ,en suite les deux domaines économique et éducatif avec 8 % chacun ,et enfin les domaines médicaux et animaux avec 3 % chacun . On remarque que l'arabe classique est parlé beaucoup plus dans le domaine social suivi du domaine politique en suite religieux ,économique ,éducatif et médical .

Emprunts à l'arabe dialectal : 28 emprunts

Langue de vulgarisation	Catégorie grammaticale				Domaine d'utilisation			
	NM	NF	NFP	NMP	social	animaux	cuisine	politique
28 mots emprunter à la l'arabe dialectale	20	07	/	01	21	01	02	/

Représentation graphique

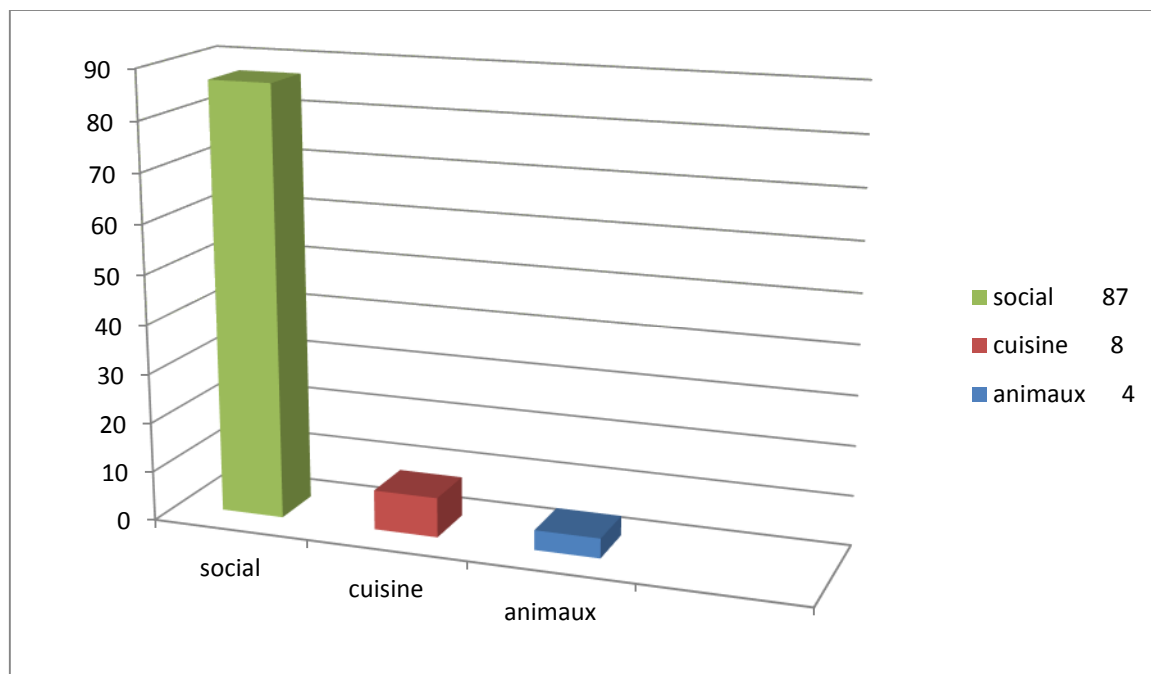


Emprunts à l'arabe dialectal selon Catégorie grammaticale.

Commentaire

L'arabe dialectal utilise la catégorie grammaticale du nom masculin avec le pourcentage le plus élevé 71% suivie du nom féminin avec seulement 20% enfin nom masculin pluriel 9%. On remarque que les algériens dans leur dialecte utilisent beaucoup plus les noms masculins que les noms féminins.

Représentation graphique



Emprunts à l'arabe dialectal selon domaine d'utilisation.

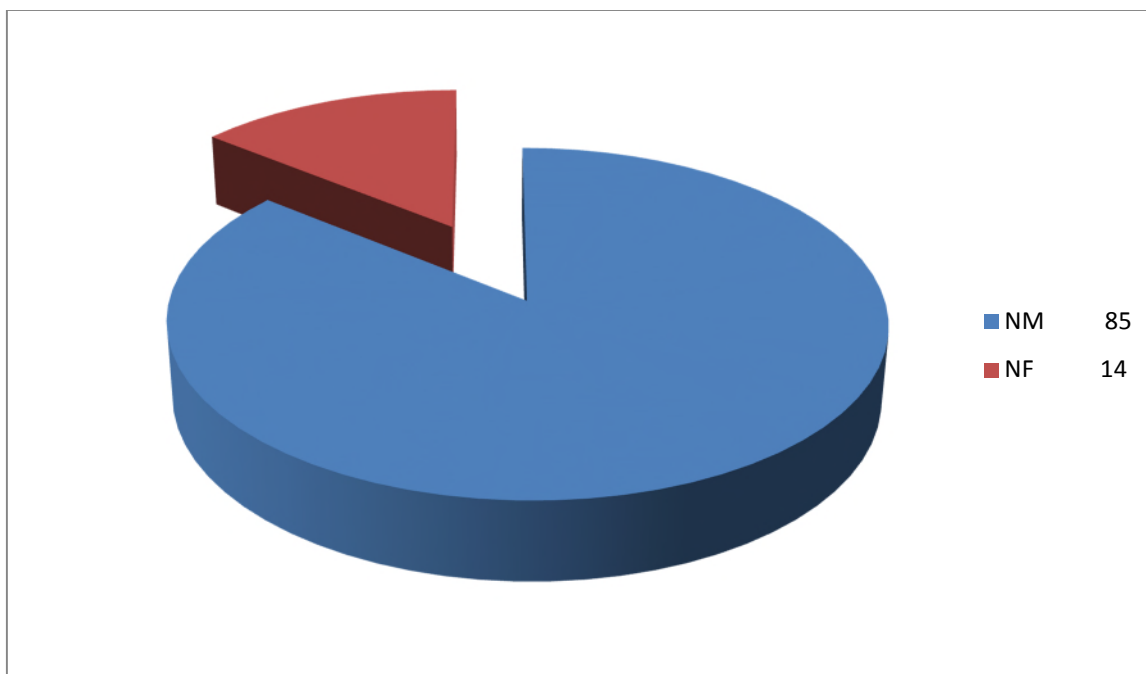
Commentaire

Le bâton le plus élevé dans cette présentation graphique est le bâton du domaine social avec 87% ,suivie des deux domaines cuisines et animaux avec 8% et 4 % . On constate que les sujets de discussion de l'arabe dialectal tourne beaucoup plus au tour du domaine social.

-Des emprunts à la langue anglaise: 07 emprunts

Langue de vulgarisation	Catégorie grammaticale				Domaine d'utilisation			
	NM	NF	NFP	NMP	social	animaux	cuisine	politique
08mots emprunter à la l'anglais	06	01	01	/	07	/	/	/

Représentation graphique



Emprunts à la langue anglaise selon Catégorie grammaticale.

Commentaire

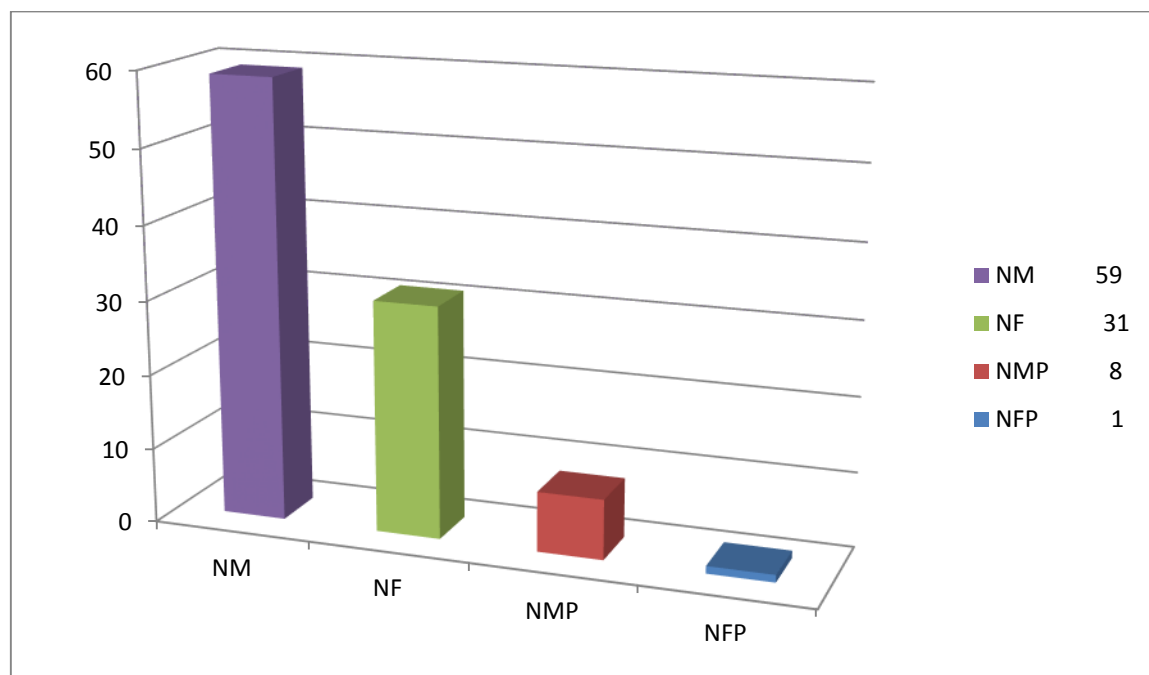
On remarque dans la langue de vulgarisation anglaise utilise la catégorie grammaticale des noms masculins beaucoup plus que les noms féminins et cela ce s'infirme avec un pourcentage du nom masculin de 85% qui dépasse largement le nom féminins avec 14% par rapport au domaine d'utilisation de la langue anglaise on remarque qu'elle utilise uniquement le domaine social .

3.2. La répartition des emprunts selon le domaine d'utilisation

Le domaine social: 93 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale				Langue de vulgarisation			
	NM	NF	NFP	NMP	français	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais
Domaine social : 93 mots	55	29	1	8	11	38	28	7

Représentation graphique

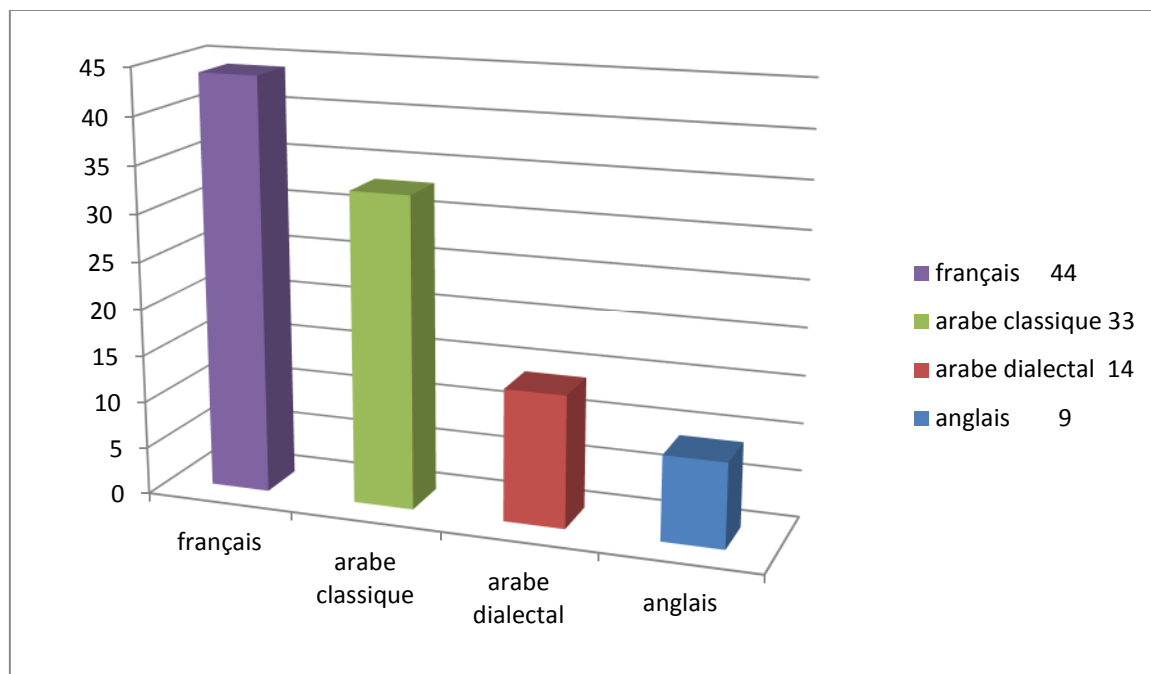


Le domaine d'utilisation selon Catégorie grammaticale.

Commentaire

Pour le domaine social la représentation graphique nous informe que le nom masculin dépasse largement tous les autres catégories grammaticaux avec un pourcentage de 59% ,suivie du nom féminins avec 31% , ensuite les noms masculins pluriel avec 8% et les noms féminin pluriel avec seulement 1% . cela veut dire que le domaine social utilise beaucoup plus les noms masculin par rapport aux autres.

Représentation graphique



Le domaine d'utilisation selon la langue de vulgarisation.

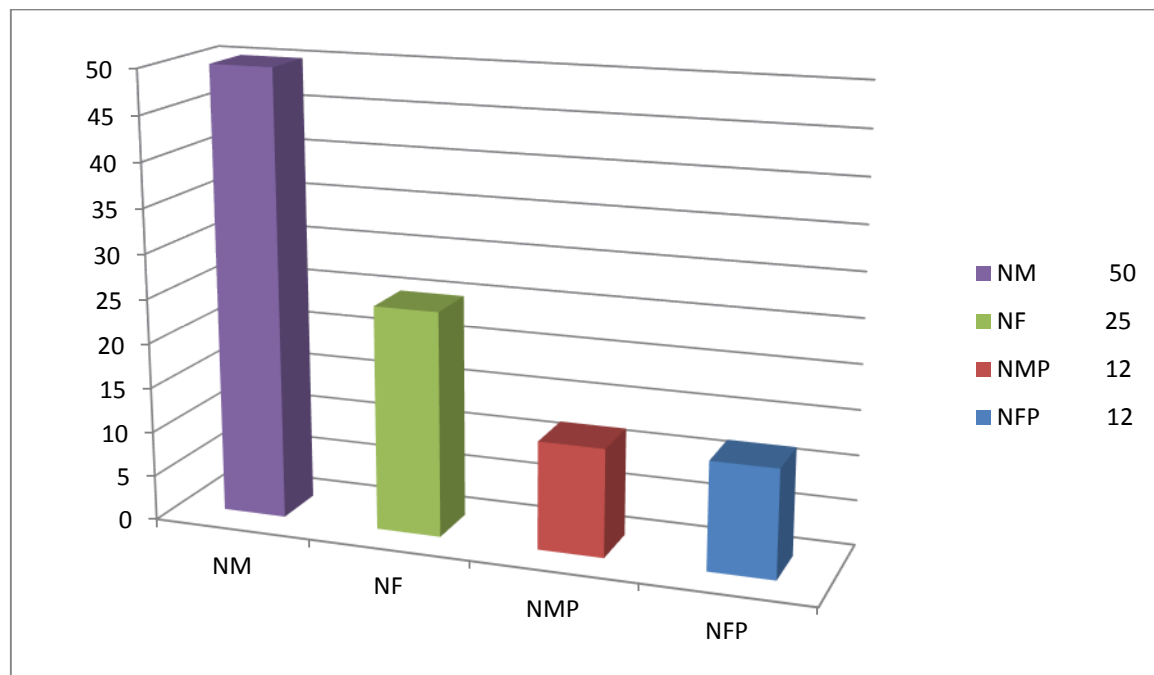
Commentaire

On remarque que la langue française est utilisée beaucoup plus dans le domaine social avec un pourcentage élevé de 44% suivie de l'arabe dialectal avec 33%, et de l'arabe classique avec 14% et enfin l'anglais avec seulement 9%. Cela veut dire que le domaine social est beaucoup plus parlé dans la langue française par rapport à l'arabe classique et à l'arabe dialectal.

Le domaine politique: 8 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale				Langue de vulgarisation			
	NM	NF	NFP	NMP	français	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais
Domaine politique : 08 mots	04	02	01	1	02	04	01	/

Représentation graphique

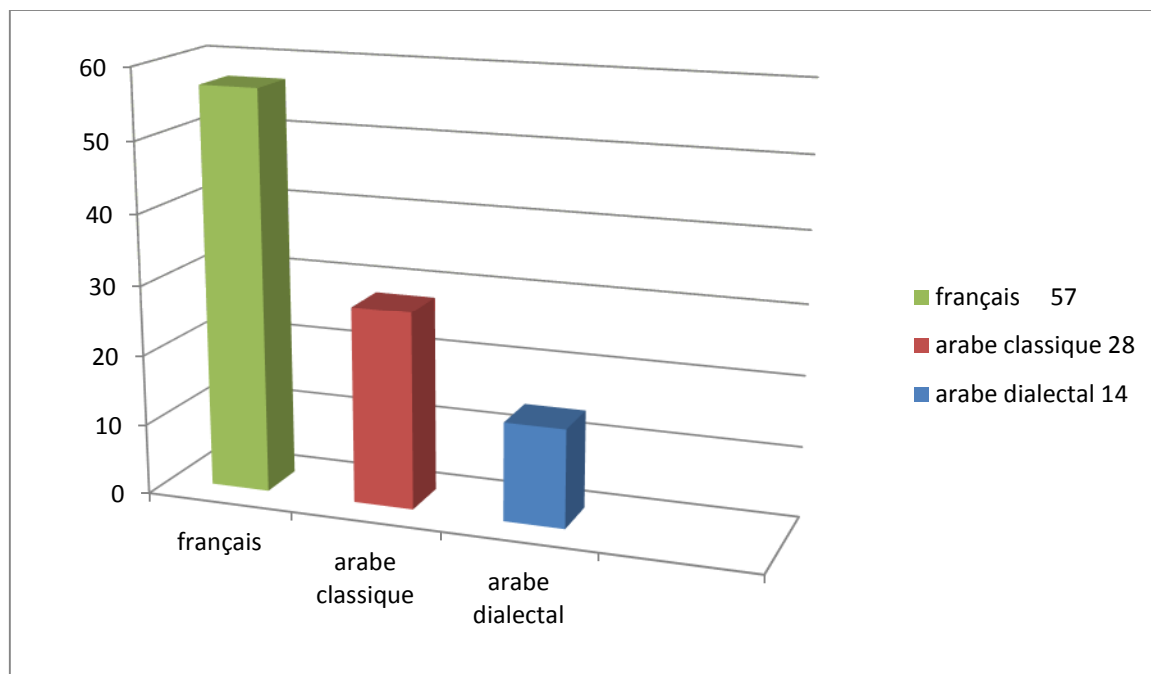


Le domaine politique selon Catégorie grammaticale.

Commentaire

Dans le domaine politique on utilise dans la plus part du temps les noms masculins et cela avec un taux élevé de 50% suivi du nom féminin avec 25% , et enfin les noms masculins et féminins pluriel avec un taux de 12% chacu

Représentation graphique



Le domaine politique selon la langue de vulgarisation.

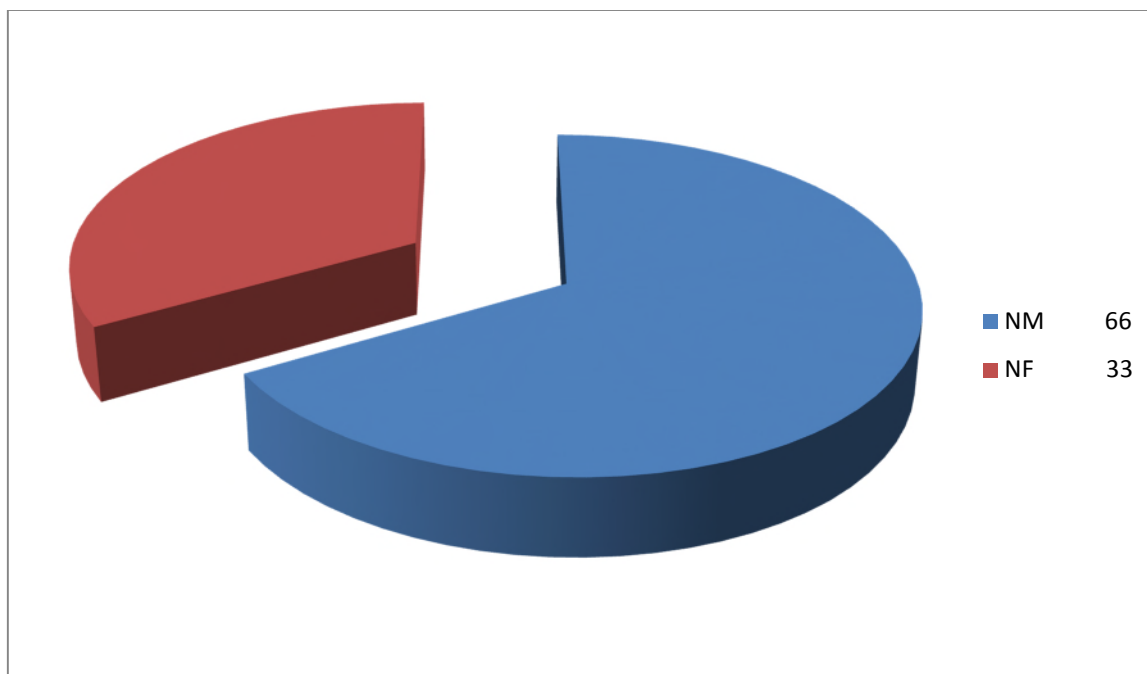
Commentaire

La présentation graphique nous montre dépasse largement les autres langues de vulgarisation avec un pourcentage élevé de 57% ,suivie de l'arabe classique avec un taux de 28% et enfin l'arabe dialectal avec un pourcentage de 14% . on constate dans le domaine politique on utilise beaucoup plus la langue française et cela afin de mieux s'exprimer car la plus part des notions et concepts la majorité est on langue française.

Le domaine religieux:3 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale				Langue de vulgarisation			
	NM	NF	NFP	NMP	français	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais
Domaine religieux : 03 mots	02	01	/	/	/	03	/	/

Représentation graphique



Le domaine religieux selon la catégorie grammaticale.

Commentaire

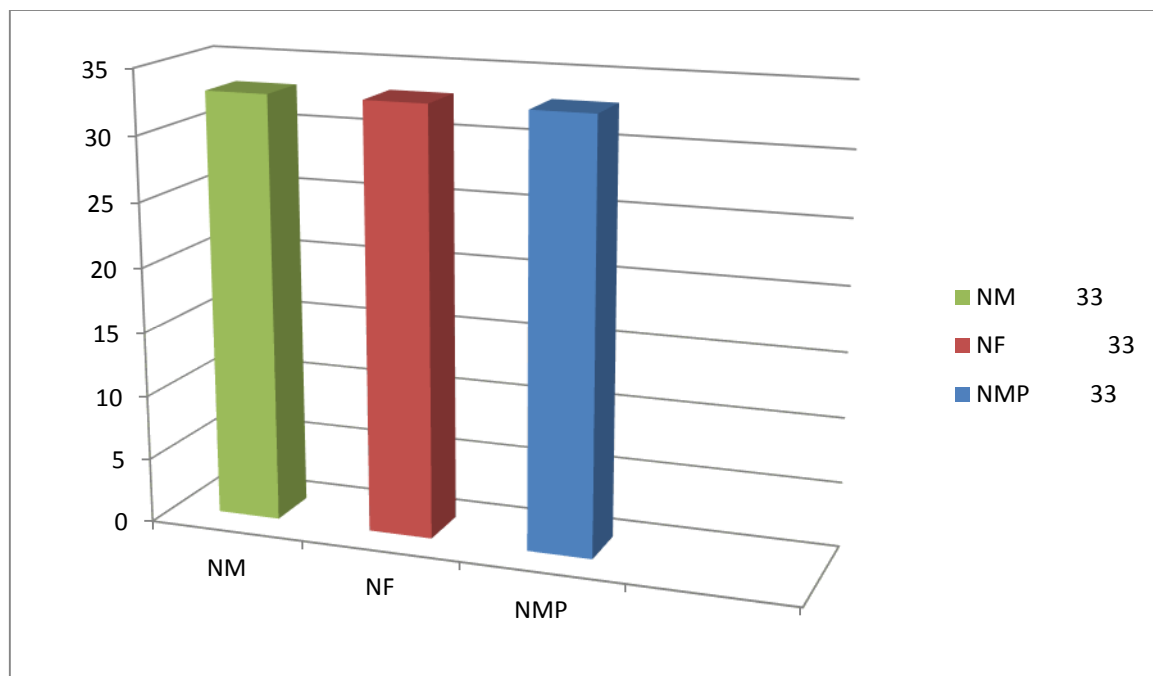
On remarque dans la domaine de la religions on utilise beaucoup plus les noms masculins avec 66% , contrairement aux noms féminins qui sont à 33% qui est la moitié des noms masculins.

_sans oublié dans la langue de vulgarisation on trouve seulement l'arabe classique, et cela à cause du coran qui est écrit-on arabe classique.

Le domaine économique:03 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale				Langue de vulgarisation			
	NM	NF	NFP	NMP	français	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais
Domaine économique : 03 mots	01	01	/	01	01	02	/	/

Représentation graphique

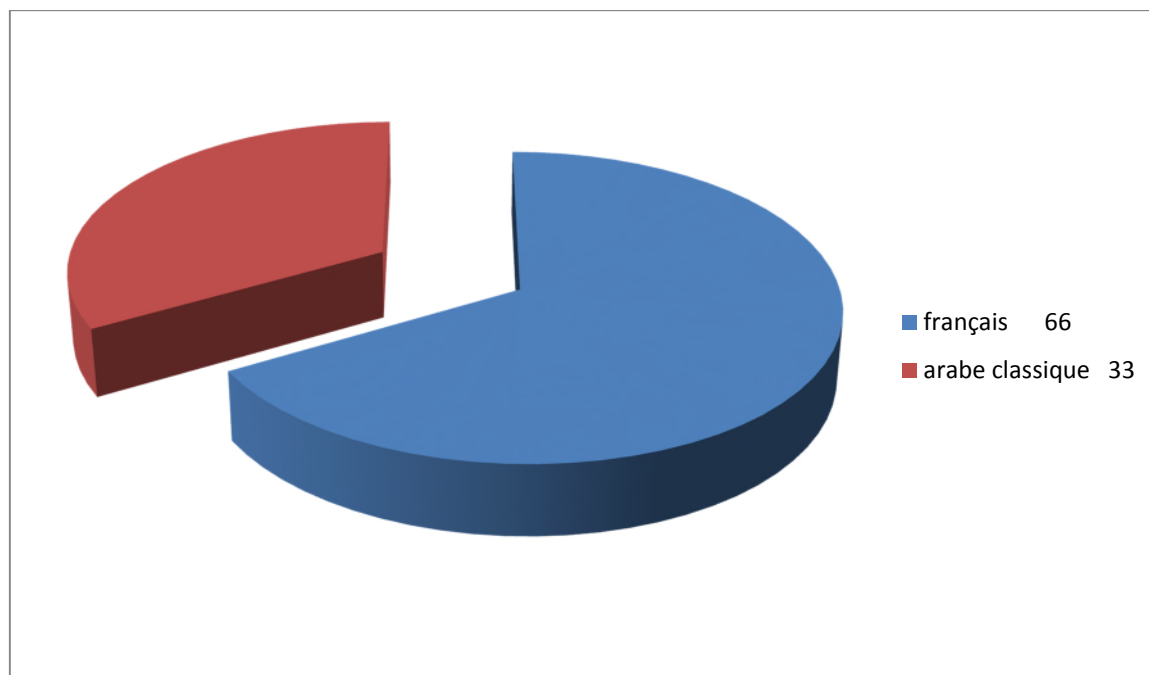


Le domaine économique selon Catégorie grammaticale.

Commentaire

Dans le domaine économique on remarque que les trois catégories grammaticaux qui sont les noms masculins ,les noms féminins et les noms masculins pluriel , sont à égalité avec un pourcentage de 33% chacun

Représentation graphique



Le domaine économique selon la langue de vulgarisation.

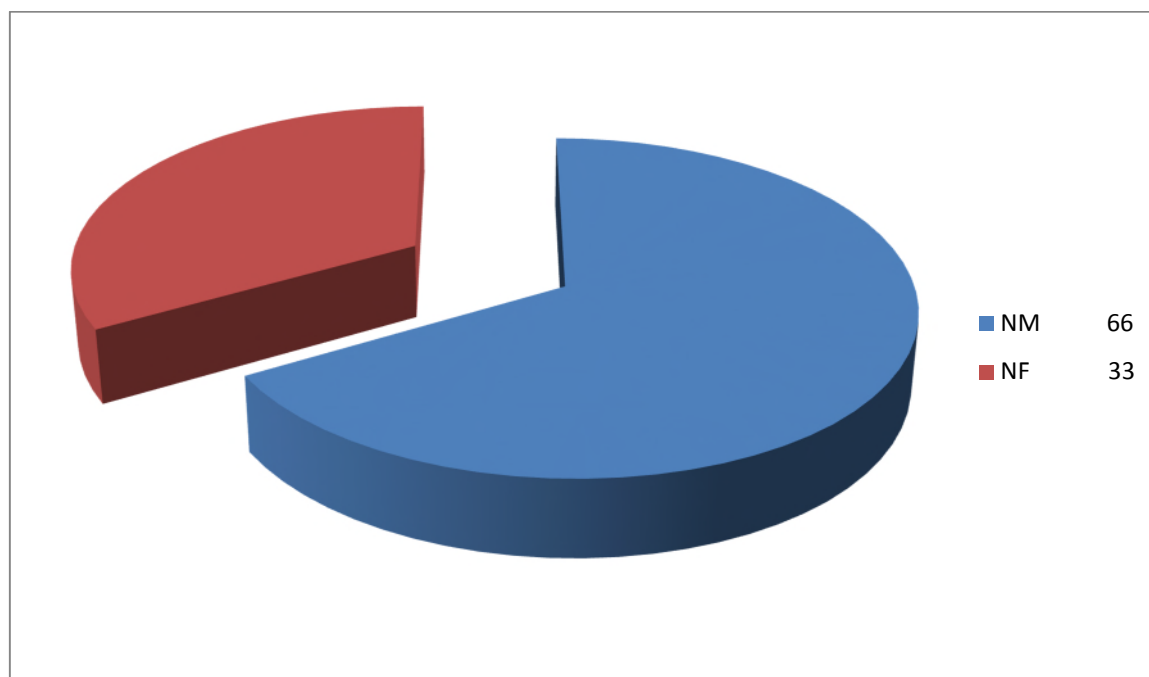
Commentaire

La langue française avec un pourcentage de 66% dépasse largement l'arabe dialectal qui est de 33%, cela veut dire que le domaine économique utilise beaucoup plus la langue française dans définitions, et ces analyses.

Le domaine animalier : 03 emprunts

Le domaine d'utilisation	Catégorie grammaticale				Langue de vulgarisation			
	NM	NF	NFP	NMP	français	Arabe classique	Arabe dialectal	Anglais
Domaine animalier : 03 mots	02	01	/	/	/	01	02	/

Représentation graphique

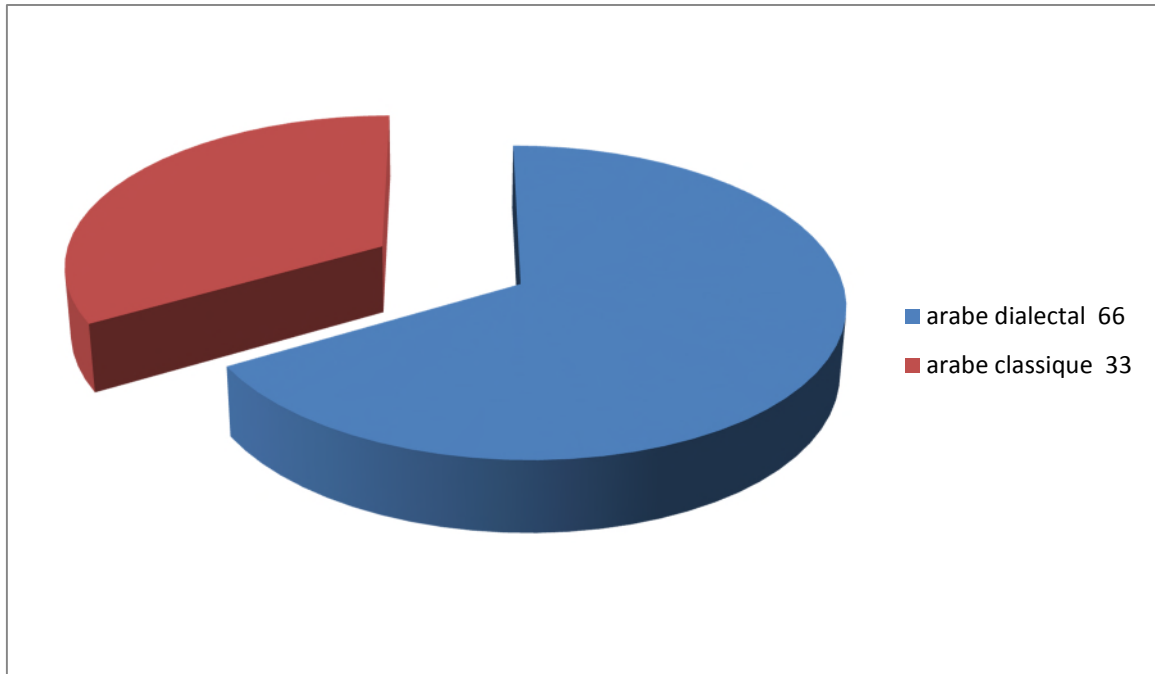


Le domaine animalier selon Catégorie grammaticale.

Commentaire

Dans ce domaine on remarque que seulement les deux noms masculins et féminins qui sont utilisés avec un pourcentage de 66% pour les noms masculins et de 33% pour les noms féminins.

Représentation graphique



Le domaine animalier selon la langue de vulgarisation.

Commentaire

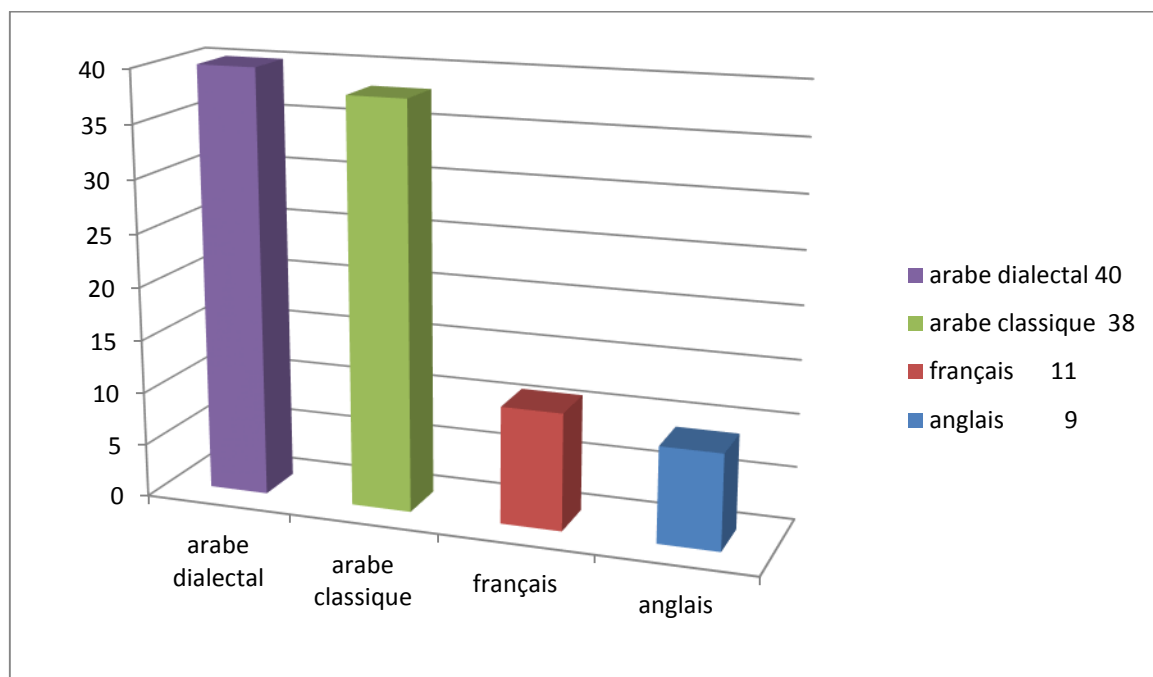
Dans cette représentation graphique on remarque que l'arabe dialectale avec un pourcentage de 66% dépasse largement l'arabe classique qui est de 33%.

3.3 La répartition des emprunts selon la catégorie grammaticale

Les noms masculins : 69 emprunts

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation				Domaine d'utilisation				
	français	Arabe classique	Arabe dialectale	anglais	social	Econo-mique	culturel	politique	animaux
Noms masculin NM	07	24	25	06	56	01	01	04	02

Représentation graphique



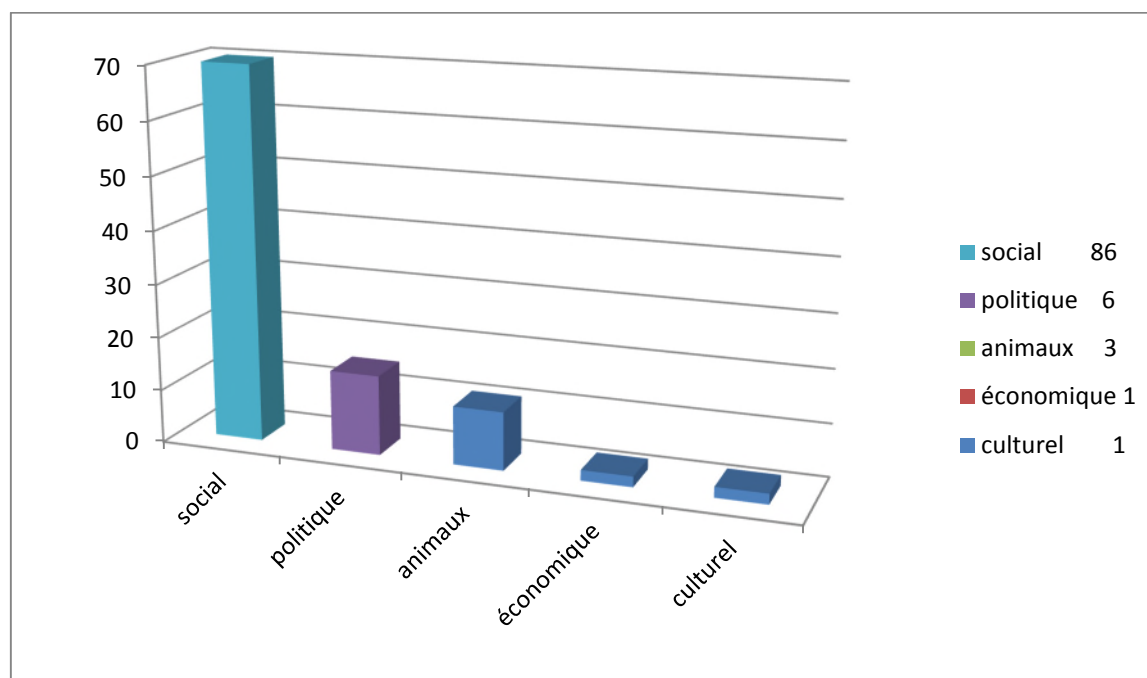
Les noms masculins selon la langue de vulgarisation.

Commentaire

On remarque dans la présentation graphique qu'il y a deux battons presque à la même hauteur avec seulement 2% de différence, et ce sont les deux langues l'arabe dialectal avec 40% et l'arabe classique avec 38%, suivi de la langue française avec 11% et de l'anglais avec 9%. cela veut dire que les noms

masculins sont parler beaucoup plus dans les deux langue qui sont l'arabe classique et l'arabe dialectal.

Représentation graphique



Les noms masculins selon domaine d'utilisation.

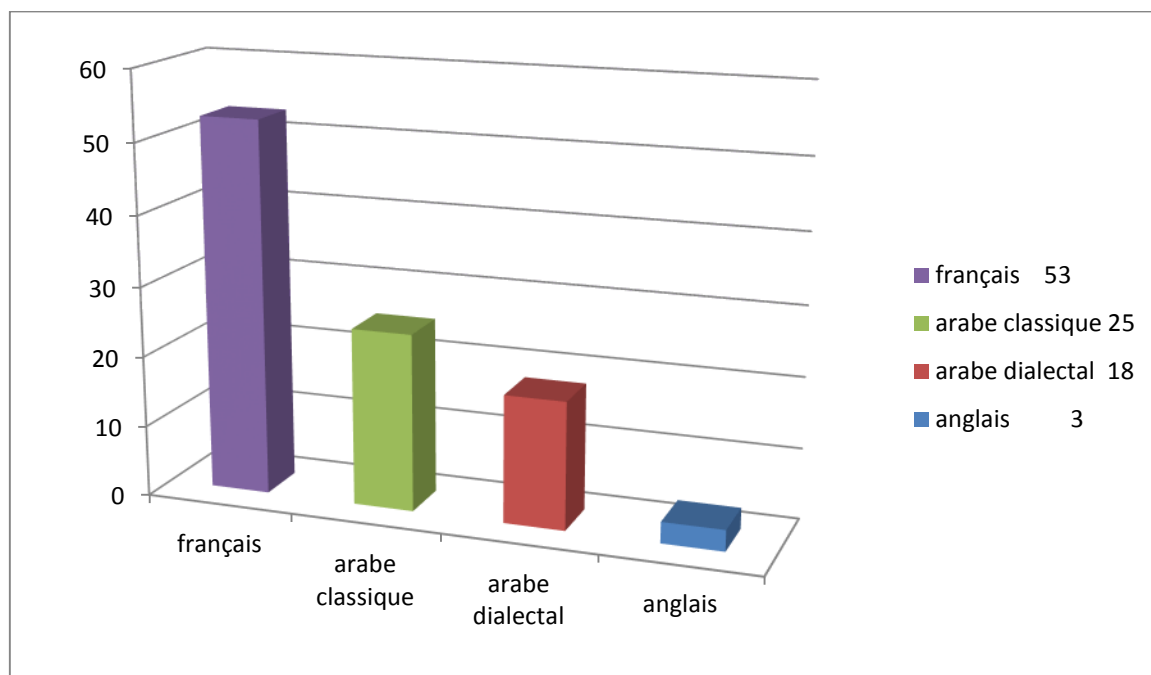
Commentaire

Les noms masculins sont utiliser beaucoup plus dans le domaine social avec 86% ,suivie d'autre domaine avec une étatisation presque inexistante avec seulement 6% pour le domaine politique, et 3% pour le domaine animaux , et enfin les deux domaines économiques et culturel avec 1% chacun .

Les noms féminins: 32 emprunts

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation				Domaine d'utilisation				
	français	Arabe classique	Arabe dialectale	anglais	social	Econo-mique	culturel	politique	animaux
Noms Féminin NF	8	17	6	01	23	01	/	01	01

Représentation graphique

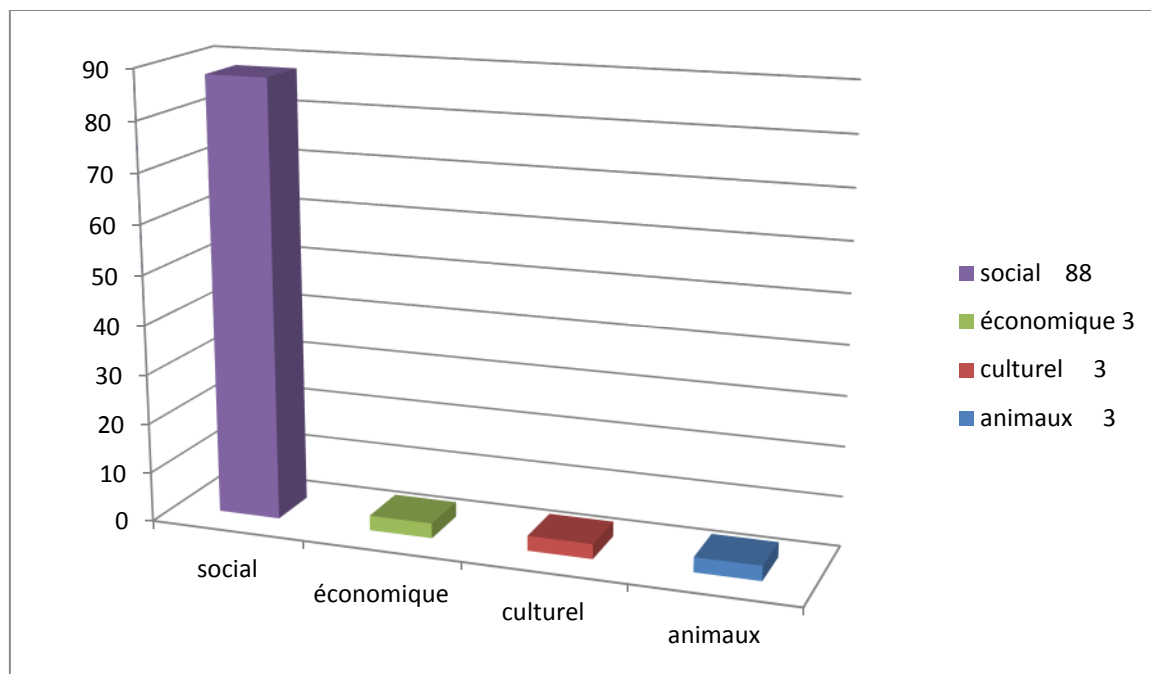


Les noms féminins selon la langue de vulgarisation.

Commentaire

La représentation graphique nous montre que le plus haut bâton est celui de la langue française avec 53% , suivi de l'arabe classique avec 25% , et de l'arabe dialectal avec 18% , enfin l'anglais avec 3% . on remarque que les noms féminins sont beaucoup plus utiliser dans la langue française que dans l'arabe dialectal et l'arabe classique.

Représentation graphique



Les noms féminins selon le domaine d'utilisation.

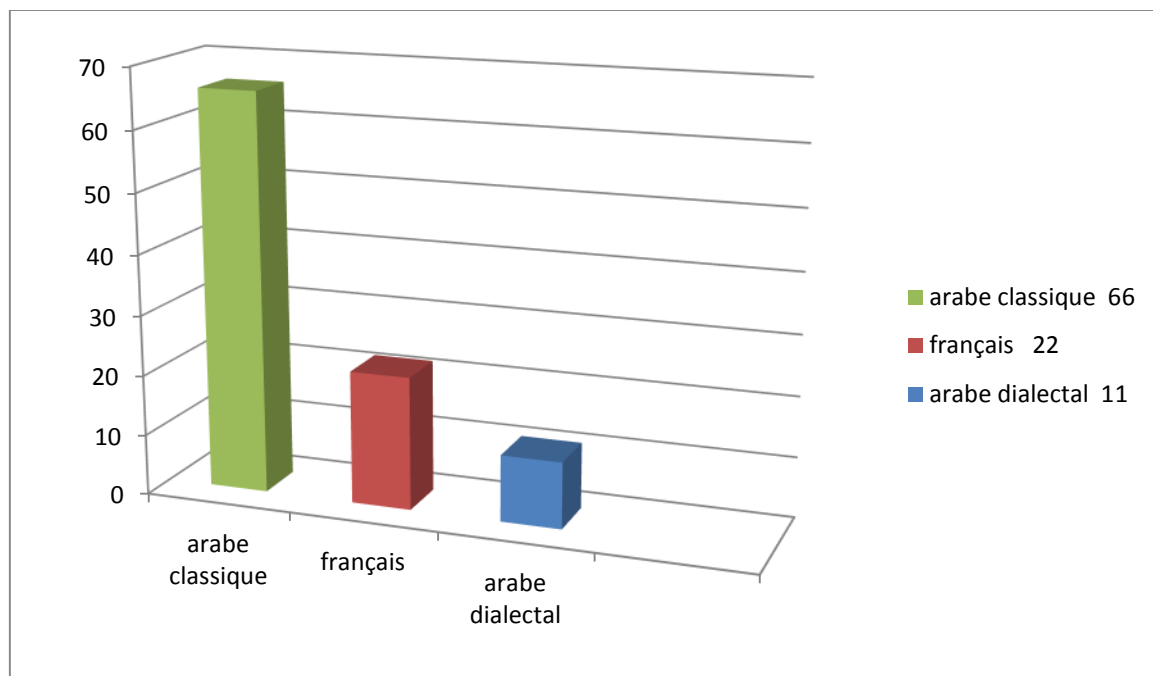
Commentaire

On constate que les noms féminins sont parler presque que dans le domaine social avec un taux très élevé de 88% , conteraient au d'autre domaine qui sont l'économie , la culture ,et les animaux qui sont presque inexistant avec pourcentage faible de 3% chaqu'un.

Les noms masculins pluriels: 09 emprunts

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation				Domaine d'utilisation				
	français	Arabe classique	Arabe dialectale	anglais	social	Econo-mique	culturel	politique	animaux
Noms masculin pluriel NMP	02	06	01	/	07	02	/	/	/

Représentation graphique

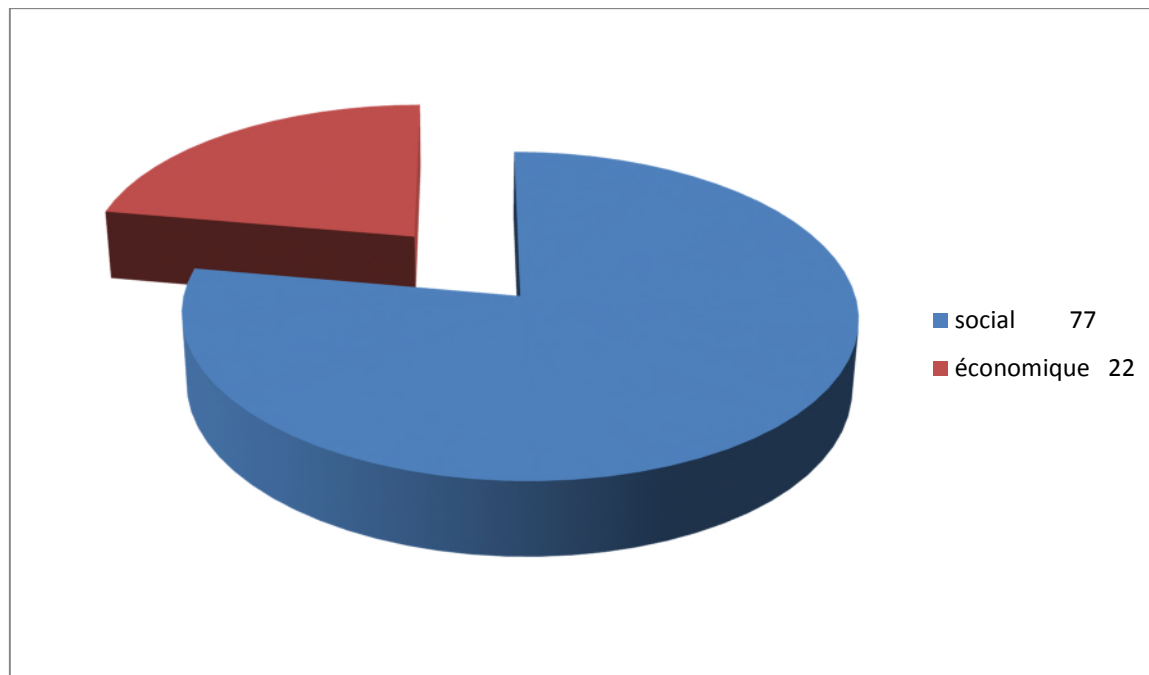


Les noms masculins pluriels selon la Langue de vulgarisation

Commentaire

Les noms masculins sont beaucoup plus utilisés et parlés dans l'arabe classique avec un taux élevé de 66% , suivi du français avec 22% et l'arabe dialectal avec 11% .

Représentation graphique



Les noms masculins pluriels selon le domaine d'utilisation

Commentaire

Pour les domaines d'utilisations on remarque que les noms masculins sont utiliser seulement dans les deux domaines , en première place le domaine social avec 77% , et en second place le domaine économique avec 22% .

Les noms féminins pluriels

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation				Domaine d'utilisation				
	français	Arabe classique	Arabe dialectale	anglais	social	Econo-mique	culturel	politique	animaux
Noms Féminin pluriel NFP	/	/	01	/	01	/	/	/	/

Commentaire

Les noms féminins pluriels sont utiliser que dans l'arabe dialectal et le domaine social avec un taux de 1% chaque'un.

Les nombres : 1 emprunt

Catégorie grammaticale	Langue de vulgarisation				Domaine d'utilisation				
	français	Arabe classique	Arabe dialectale	anglais	social	Econo-mique	culturel	politique	animaux
Les nombres	/	/	01	/	01	/	/	/	/

Commentaire

Pour les noms féminins on remarque que dans la langue de vulgarisation on trouve que l'arabe dialectal avec seulement 1%, et dans le domaine d'utilisation que le domaine social avec un pourcentage très faible de 1% aussi. Cela veut dire que dans notre langage on utilise peu les chiffres.

4. Synthèse

Afin d'avoir une synthèse générale et une conclusion qui englobe toute l'analyse, il faudra s'appuyer sur des résultats trouvés à partir de l'analyse, qui sont comme suit :

- 1) Le classement des emprunts selon la langue de vulgarisation, pour les quatre langues existantes : la langue française, l'arabe classique, l'arabe dialectal, l'anglais. On remarque que les mots empruntés à la langue classique sont les plus dominants avec un total de 50 mots, suivi de l'arabe dialectal avec 28 mots, et enfin le français et l'anglais.
- 2) Pour le domaine d'utilisation on constate que le domaine social est le plus élevé avec 93 mots, suivi du domaine politique avec 8 mots, et enfin les domaines religieux et économique.
- 3) Enfin la répartition des emprunts selon leurs catégories grammaticales, le nom masculin dépasse tous les autres catégories avec 69 mots, suivie des noms féminins avec 32 mots, suivi des noms féminins et masculins pluriels, et enfin les nombres.

Conclusion générale

Ce mémoire a pour objet de déterminer la particularité du français algérien comme les différentes variétés de ce français ainsi que les particularités lexicales de l'emprunt. Nous pouvons constater qu'en Algérie comme dans beaucoup d'autre pays africains, la langue française est une des langues parlées et pas la seule mais elle reste une langue privilégiée. D'autre part les Algériens étant la plupart des plurilingues utilisent plusieurs langues ou plusieurs variétés d'une même langue dans leur conversation. Il existe plusieurs phénomènes linguistique, d'où l'emprunt qui reste le procédé primordial qui permet d'enrichir le français de l'Algérie.

D'autre part afin de confirmer les hypothèses de la partie théorique qui est la création lexicale est le résultats de la composition de différentes langues, effectivement car cette étude montre bien que le processus d'intégration des mots de langues locales dans les discours de la presse algérienne francophone est souvent l'expression de l'évolution sociale, autrement dit Une grande partie de ces mots traduit les diverses mutations connues par les différentes communautés linguistiques algériennes. En outre, le recours aux termes des langues locales dont les équivalents peuvent exister dans la langue française apparaît comme un procédé d'identification linguistique dans la société et dans la culture algériennes.

Suivie de la deuxième et les troisièmes hypothèses concernant l'emprunt Linguistique qui est la raison d'utilisation de l'emprunt et le rôle qu'il accomplit. Le recours et l'utilisation de l'emprunt devient ainsi une nécessité, car parfois le contenu sémantique de la langue française ne couvre pas la même réalité qu'en arabe, ou n'a pas la même profondeur. Ces termes témoignent donc de la présence importante d'une volonté d'afficher une identité linguistique. Ainsi que le rôle qu'il accomplit, autrement dit, Ces mots empruntés fonctionnent discursivement en tant que marques lexicales de la situation socioculturelle algérienne. Les journalistes y ont recours pour véhiculer des représentations propres à l'espace géographique et socioculturel algérien.

En guise de conclusion , nous pouvons dire que la particularité du français en Algérie est une réalité dont la créativité lexical est un pilier fondateur cette variante tant de présenter le plus fidèlement possible les traits de la société algérienne.

On souhaite à la venir trouver dans la presse écrite francophone algérienne, utiliser juste une seule langue dans leur discours journalistique, et de ne pas avoir cette composition de différentes langues, et cela soit un discours totalement en langues française ou bien totalement en langue arabe classique. Car la composition de différentes langues est un signe de pauvreté de la langue d'origine.

Bibliographie

DERRADJI Y., « Le Français En Algérie : Langue Emprunteuse Et Empruntée », *Le Français en Afrique* n° 13 .

DUBOIS, J. (1973/2001), Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.

GUILBERT, Louis, *La créativité lexicale*, Hérissé France, 1976.

GARDES-TMINE, Joëlle. *La grammaire : phonologie, Morphologie, lexicologie-*, Edition Armand Colin, Paris, 2003.

GREVISSE, M et GOOSSE, A. (1995), *La nouvelle grammaire française*, 3e éd., Paris : Duculot.

GARDES-TAMINE. J, *La grammaire : phonologie, morphologie, lexicologie (méthode et exercices corrigées)*, 3 ème Edition, Armand COLIN, Paris.

HUMBLEY, John (1974), « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de lexicologie*.

Hamers, J-F. & Blanc, M., Bilinguisme et bilinguisme, Bruxelles, Mardaga, 1983

LOUBIER, C. (2011), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Montréal, Office québécois de la langue française

LEHMANN. A, MARTIN-BERTHET.F, *introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*, édition NATHAN, 2002.

MOUNIN, Georges (2004) *Dictionnaire de la linguistique*, éd. PUF.

Khelladi Sid Ahmed, « processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française », in *Synergies Chili* n° 8 .

Table des matières

Introduction générale

Premier chapitre : Cadre conceptuel de l'étude

1. L'Algérie est –elle un pays plurilingue ?.....	11
1.1 L'arabe dialectal.....	11
1.2 L'arabe classique.....	12
1.3 Le Berbère.....	12
1.4 La langue française.....	12
2. Définition de l'emprunt linguistique.....	13
2.1 Il existe plusieurs définitions de l'emprunt.....	13
2.2 Parcours de l'emprunt.....	15
2.3 Nécessité à emprunter un mot.....	15
2.4 Rôle de l'emprunt	15
2.5 L'usage de l'emprunt.....	16
3. Typologie de l'emprunt.....	16
3.1 L'emprunt de type intégral.....	16
3.2 L'emprunt intégral adapté.....	18
3.2.1 Adaptation graphique.....	18
3.2.2 Adaptation morphologie.....	18
3.2.3 Adaptation phonétique.....	18
4. Autour de la créativité lexicale.....	19
4.1 L'emprunt lexical.....	19
4.2 A propos de la morphologie lexicale.....	19
4.3 Le procédé de la dérivation.....	20
4.4 Les types de la dérivation.....	20
4.4.1 La dérivation affixale.....	20
4.4.1.1 La préfixation.....	21
4.4.1.2 La suffixation.....	21

4.5 Définition de la composition.....	21
5. Autour des medias.....	22
5.1 A propos de la presse écrite.....	22
5.2 Le style journalistique.....	23
5.3 Les outils de l'écriture journalistique.....	23
6. Aperçu sur le quotidien « Le soir d'Algérie ».....	24

Deuxième chapitre : l'analyse du corpus

1. Présentation du corpus d'analyse.....	26
2. Présentation des tableaux des emprunts collectés.....	26
3. Analyse du corpus.....	38
3.1 La répartition des emprunts selon la langue de vulgarisation.....	38
3.2 La répartition des emprunts selon le domaine d'utilisation.....	44
3.3 La répartition des emprunts selon la catégorie grammaticale.....	52
4. Synthèse.....	59
Conclusion générale.....	61
Bibliographie	